Plus d'un million de mines coloniales détruites en onze ans

Page 3

APRÈS QUINZE JOURS DE PARALYSIE DE LA CHAMBRE HAUTE DU PARLEMENT

Ouyahia offre le Sénat à Saâdani

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5384 - JEUDI 28 JANVIER 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

APRÈS SA VICTOIRE SUR LA RD CONGO (34-25)

L'Algérie en demi-finale de la CAN de handball

Page 24

L'affaire Sonatrach 1 sera conclue mardi prochain

700 QUESTIONS AVANT LE VERDICT



Le tribunal criminel d'Alger se prononcera mardi prochain dans l'affaire des ex-cadres et ex-fonctionnaires du géant pétrolier Sonatrach impliqués ainsi que des sociétés étrangères dans un scandale financier qui a fait couler beaucoup d'encre durant un mois. Mais avant de rendre son verdict, le tribunal devra répondre à pas moins de 700 questions liées à la culpabilité des mis en cause.

Page 2

EN DÉPIT DE LA FERMETURE DES FRONTIÈRES

25 000 Marocains ont gagné clandestinement l'Algérie en 5 ans

D'un côté l'Algérie, de l'autre le Maroc, des kilomètres de frontière tracée avec d'énormes fossés et de grands trous de six mètres de profondeur. Une frontière aux allures de forteresse que des Marocains tentent, chaque jour, de franchir à la recherche du nouveau «paradis», l'Algérie. D'autres tentent de rejoindre la Libye vers les réseaux terroristes ou des passeurs clandestins vers l'Europe.

Page 5



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

L'AFFAIRE SONATRACH 1 SERA CONCLUE MARDI PROCHAIN

700 questions avant le verdict

Le tribunal criminel d'Alger se prononcera mardi 02 février prochain dans l'affaire des ex-cadres et ex-fonctionnaires du géant pétrolier national impliqués ainsi que des sociétés étrangères dans le scandale financier dans la Sonatrach 1 qui a fait couler beaucoup d'encre durant un mois, c'est-à-dire du 27 décembre dernier jusqu'à la journée d'hier.

Le tribunal criminel qualitativement compétent devra répondre à pas moins de 700 questions liées à la culpabilité des mis en cause. En effet, la journée d'hier restera sans aucun doute gravée dans la mémoire de tous ceux qui l'ont vécue dans la salle 1 du tribunal criminel d'Alger. Eh bien oui ! Elle restera gravée dans la mémoire des avocats, des journalistes, des accusés mais aussi des parents et proches de tous les inculpés incarcérés à la prison d'El-Harrach, dans le cadre de l'affaire Sonatrach1. Les mis en cause qui se sont succédé au dernier mot ont clamé haut et fort leur innocence à l'attention du président du tribunal criminel en l'occurrence Mohamed Rekkad, ses deux conseillers Nadia Bouhamidi et Hakim Mansouri et les deux membres du jury Mohamed Maalem et Kaddouri Zoubir. Les uns comme les autres debout dans le box des accusés, les visages blêmes, ont trouvé beaucoup de difficultés pour s'exprimer. Ils ont déclaré : «Nous sommes innocents des faits qui nous sont reprochés. On n'a rien à voir dans cette affaire montée de toutes pièces par les enquêteurs qui étaient en charge du dossier.»

Les accusés, que ce soit ceux qui sont en prison ou remis en liberté provisoire par le juge d'instruction du pôle judiciaire ont sollicité des acquittements. SVP monsieur le président réhabilitez-nous dans nos droits civils et civiques. Laissez-nous rentrer à nos maisons et rejoindre nos familles qui ont besoin de nous ! On veut recouvrir nos libertés monsieur le président !».

L'émotion se lisait sur tous les visages notamment des proches des mis en cause qui saluaient et souhaitaient du hall du palais de la justice bon courage aux accusés qui jetaient de leur part des regards évasifs vers leurs enfants et leurs épouses à l'instar de l'ancien PDG du CPA El Hachemi Maghaoui qui lançait à la direction de son épouse : «Tiens bon, j'ai un pressentiment que je m' en sortirai des graves accusations qui me sont reprochées !» Tous les accusés qui se sont succédé à la parole pour dire leur dernier mot ont estimé que : «Nous n'avons rien à voir dans cette affaire. Les accusations portées à notre encontre notamment au cours de l'instruction judiciaire sont nulles et non avenues c'est pourquoi nous sollicitons purement et simplement des acquittements».

Ils ont par ailleurs souligné principal accusé en l'occurrence au président : «L'affaire est montée de toutes pièces sur la base de simples déclarations. Nous souhaitons que le tribunal soit juste et nous accorde des acquittements car effectivement on veut nous coller des étiquettes dont on n'est pas porteurs !».

Le procès des accusés impliqués dans l'affaire de l'ex-premier responsable de la Sonatrach à savoir Mohamed Meziane et d'autres accusés qui a occupé l'opinion publique pendant vingt-sept jours a pris fin hier.

Un procès qui s'est déroulé dans de bonnes conditions du fait que les responsables de la cour d'Alger respectivement le président Abdi Benyounes et le procureur général Brahmi El Hachemi ont fait des efforts pour réunir tous les moyens humains et matériels pour réussir l'événement notamment sur le plan organisationnel.



Une organisation qui a permet aux représentants de la presse grâce à la collaboration du procureur général adjoint en l'occurrence Nacef Mohamed qui se chargeait de superviser tout ce qui se passait que ce soit à la salle d'audience ou dans son entourage, d'accomplir leur mission comme il se devait.

Bref ! La matinée d'hier a été consacrée aux plaidoiries des avocats de la défense de l'accusé Belkacem Boumediene alors directeur général adjoint de la compagnie nationale pétrolière.

Plaidant tout au long de la matinée devant les membres du tribunal criminel,en faveur de son client Belkacem Boumediene, l'avocat de la défense, Me Izerouine Abdelaziz s'est longuement étalé sur l'historique de l'affaire en déclarant au juge en charge du dossier que : «Mon client a sacrifié 30 années de sa vie au service de Sonatrach pour recevoir en guise de reconnaissance une poursuite judiciaire bel et bien maquillée et par les enquêteurs du DRS et celle du juge d'instruction».

Dans le même ordre d'idées, l'avocat s'est basé au cours de sa plaidoirie sur des questions purement techniques et ce dans un seul objectif détruire tous les chefs d'inculpation retenus à l'encontre de son client par le juge d'instruction de la 8e chambre du pôle puis confirmé par la chambre d'accusation de la cour d'Alger.

Me Izerouine Abdelaziz a d'emblée affirmé que : « L'entorse a la loi n'est pas établie dans cette affaire pour la simple raison que tous les projets conclus notamment avec les sociétés étrangères n'ont été faits dans l'ombre car de la petite instance à la plus grande était au courant de toutes les transactions commerciales signées par la Sonatrach». Le même avocat a par ailleurs indiqué que : «La gestion des différentes structures notamment dans son volet économique se faisait de manière légale car les conventions étaient paraphées au vu et au su de l'ex- premier responsable du secteur de l'énergie».

Il a déclaré que : «Vous ne trouverez jamais des faits pour les accusations maintenues contre mon client et vous ne pouvez jamais construire votre conviction personnelle et celle du tribunal que vous présidez.

Il a crié à la direction du président : «Vous savez monsieur le président le seul tort de mon client dans cette affaire est d'avoir non seulement respecté toutes les directives qui lui émanaient d'en haut et surtout d'avoir accompli son devoir comme il se devait !».

Il a déclaré : «L'Algérie est condamnée de tuer toutes les bonnes initiatives de ces cadres dont la présence au niveau des différents établissements pénitentiaires ne cesse d'augmenter de jour en jour.»

Il s'est même permis d'avoir un avis par rapport à cette affaire en précisant au juge qui lui tendait une oreille attentive : «Je suis convaincu monsieur le président que vous allez vous-même découvrir au cours des délibérations que mon client Belkacem Boumediene est innocent des faits qui lui ont été reprochés notamment au niveau de l'instruction judiciaire» «Les trous financiers ayant entrainé la faillite puis la dissolution de Khalifa Bank n'ont pas été provoqués par son ex-propriétaire Abdelmoumene Rafik Khalifa mais par d'autres parties qui n'ont jamais été inquiétées.»

L'avocat a pointé un doigt accusateur sur : « Les cadres de la tutelle qui ont occupé des postes de responsabilité dont le directeur des mines lequel n'a jamais été inquiété dans cette affaire !»

Le même avocat, a par ailleurs, affirmé qu'il s'agit d'un dossier «pénal imaginaire et démesurément exagéré», ajoutant que la poursuite judiciaire «aurait pu être évitée si les responsabilités ont été limitées au lendemain du déclenchement de l'affaire.»

Tout en ajoutant que : « Les marchés publics ont été attribués de la même sorte que celui de Bissat sauf que ce dernier marché n a jamais fait l'objet d'une enquête ou ses cadres inquiétés !» L'avocat a déploré que le parquet général qui est le seul habilité de faire bouger l'action publique n'ait pas présenté les «preuves matérielles» corroborant ses accusations.

Rappelant les témoignages de tous les accusés qui se sont succédé à la barre : «Personne n'est venu vous dire monsieur le président que mon client a participé dans le détournement ou dilapidation de deniers publics ou a procédé au transfert illégal de devises de et vers l'étranger».

« Mon client avait une vision futuriste et Sonatrach était et est toujours une entreprise souveraine», avait-il relevé auparavant, déplorant que le parquet général ait construit ses accusations lors de son réquisitoire sur des «probabilités et présomptions»,

Après cette plaidoirie et avant qu'il ne se retire dans la salle des délibérations attendues d'ailleurs pour le 2 février prochain, le président a demandé l'avis des avocats constitués dans cette affaire quant à la lecture des questions auxquelles devra répondre le tribunal. Sur les environ 700 questions qui seront posées lors des délibérations dont 350 d'entre elles sont liées aux délits d'association de malfaiteurs, trafic d'influence et corruption et blanchiment d'argent.

Redouane Hannachi

EN RAISON DU RECUL DES PRIX SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

L'Algérie a baissé sa facture d'importation de sucre en 2015

LES IMPORTATIONS de sucre (de betterave brute, de canne à sucre, sirop de lactose et lactose à l'état solide) ont diminué à 714,76 millions de dollars (usd) en 2015 contre 861,04 millions usd en 2014, selon les chiffres provisoires des Douanes. Quant aux quantités des importations de sucre, elles ont légèrement augmenté en se chiffrant à 1,93 million de tonnes (mt) contre 1,92 mt, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Ainsi, le coût des importations de sucre a reculé de 17% en 2015 par rapport à l'année écoulée, tandis que les quantités importées sont restées quasiment inchangées (+0,44%). La facture a diminué dans le sillage de la baisse des prix à l'importation des sucres roux et blanc sur les marchés mondiaux en raison d'une meilleure récolte de canne à sucre et d'une dépréciation de la monnaie brésilienne par rapport au dollar.

Premier producteur mondial de sucre, le Brésil a tablé sur une récolte record de canne à sucre de 604 millions de tonnes sur 2015-2016, la canne étant à l'origine de 80% de la production mondiale de sucre. L'autre facteur favorable à la baisse des cours mondiaux est l'estimation favorable de production de sucre en Inde. Ce dernier est devenu le deuxième producteur mondial et en sera exportateur net en 2016. Ainsi, le prix à l'importation du sucre roux par l'Algérie est passé à 358 dollars/t durant les 10 premiers mois de l'année 2015 contre 430 dollars/t durant la même période en 2014, alors que celui du sucre blanc a diminué à 506 dollars/t contre 622 dollars sur la même période, selon une analyse récente élaborée par le ministère du Commerce. **S. N.**

ELLES ONT FAIT DES CENTAINES DE MORTS ET DE BLESSÉS

Plus d'un million de mines coloniales détruites en onze ans

Plus d'un million de mines antipersonnel disséminées par l'armée coloniale française tout au long des frontières de l'est et l'ouest du pays ont été détruites par l'ANP. Des engins qui ont causé la mort de milliers de personnes et en blessant autant depuis l'indépendance.



Selon un communiqué du ministère de la Défense (MDN) rendu public hier, 1.000.080 mines datant de l'ère coloniale ont été découvertes et détruites au 31 décembre 2015 dans le cadre des opérations de déminage menées par les unités spécialisées de l'Armée nationale populaire (ANP), à travers les frontières Est et Ouest du pays. «Dans la dynamique des efforts laborieux de l'Armée nationale Populaire dans le cadre de la lutte contre les mines antipersonnel, initiés en premier lieu au lendemain de l'indépendance de notre pays de 1963 à 1988, les opérations de déminage de la deuxième étape, menées par les unités spécialisées de l'ANP à compter du mois de novembre 2004 jusqu'au 31 décembre 2015, et qui sont toujours en cours, ont abouti à la destruction d'un très important nombre de mines s'élevant à un million quatre-vingt (1.000.080) mines», précise le communiqué. En outre, les unités de déminage du génie de combat ont réussi, depuis la reprise de ces opérations en novembre 2004, à «dépolluer et à restituer aux autorités locales une superficie globale de 9.447,590 hectares de terres », relève la même source. Ces données nouvellement actualisées dénotent «le respect immuable de notre pays à ses engagements internationaux, notamment suite à la ratification de la +Convention d'Ottawa+ le 17 décembre 2001, après l'avoir adoptée le 03 décembre 1997», observe la même source. Elles réitèrent, également, «la ferme détermination de l'ANP et en dépit de la délicatesse de cette mission à venir à bout de ce fléau hérité de l'époque coloniale, qui ne cesse de faucher des vies innocentes à travers les frontières est et ouest du pays, et de causer des séquelles inguérissables chez ses victimes», ajoute le texte. «Il convient également de rappeler que ces opérations de déminage, à vocation humanitaire et placées au premier rang des priorités de notre pays, contribuent inéluctablement à la redynamisation du développement local de ces régions», souligne-t-on encore. Depuis l'indépendance de l'Algérie, 6 797 personnes ont été victimes des mines antipersonnel, dont 3 255 sont décédées et 3 542 handicapées, selon un bilan approximatif dressé par les services du ministère des Moudjahidine. Les victimes algériennes n'ont cessé de réclamer des indemnités à la France. L'Association des victimes des mines antipersonnel de l'Ouest, qui regroupe 335 amputés, a d'ores et déjà actionné les procédures auprès des tribunaux algériens et français. Les mutilés des mines perçoivent, selon l'association, une pension mensuelle de 8000 à 12000 DA par mois, un montant jugé dérisoire par rapport aux traumatismes subis. Les victimes ont sollicité le ministre des Moudjahidine pour qu'il plaide leur cause auprès des autorités françaises au même titre que les victimes des essais nucléaires français à Reggane.

K. M.

APRÈS QUINZE JOURS DE PARALYSIE DE LA CHAMBRE HAUTE DU PARLEMENT

Ouyahia offre le Sénat à Saâdani

BEAUCOUP D'OBSERVATEURS craignait le pire autour de cette guéguerre qui a complètement paralysé le fonctionnement du Conseil de la nation. Une bataille qui a commencé dès l'annonce officielle des résultats des élections sénatoriales fin décembre dernier. Les deux partis, le FLN et le RND, clamaient la victoire, le premier revendique 45 sièges, voire 46, alors que le second estime qu'il a obtenu 43 sièges contre 40 pour le FLN, puisque quatre candidats du vieux parti se sont présentés sous la casquette d'indépendants, après avoir été écartés par la direction politique et les primaires qui ont eu lieu en novembre 2015.

La guerre des mots et des déclarations a pris une autre tournure quand le Conseil constitutionnel annonça officiellement que c'est le RND qui a obtenu la majorité relative avec 43 sièges contre 40 pour le FLN, estimant que sur le plan légal et éthique, les quatre ou cinq sénateurs fraîchement élus, même s'ils sont des cadres du FLN ou militants de souche, ont brigué ce mandat sous l'étiquette d'indépendants. C'est ce détail qui va permettre au RND de s'accrocher à sa revendication initiale de prendre deux postes de vice-président contre un pour le FLN et deux pour le tiers présidentiel, selon les dispositifs du règlement intérieur du Conseil de la nation et son fonctionnement. En plus de cette revendication, le RND voulait prendre également la présidence de plusieurs commissions.

Alors qu'on s'attendait à un accord et une acceptation des résultats, Saâdani se rebiffe et ordonne à ses représentants de refuser cet ordre établi. Des déclarations furent lancées, parfois avec mots durs. Depuis, le FLN ne cesse de dire qu'il est le parti majoritaire dans toutes les institutions, estimant que les quatre sénateurs indépendants des wilayas de l'est du pays ont rapidement rejoint leur parti. Mieux, le surprenant vainqueur du siège de la wilaya de Mostaganem, apparenté au parti El Fadjr de Benbaibèche, décide lui aussi de tourner casaque pour rallier son vieux parti. C'est ce nouveau nombre qui fait bomber le FLN. Il exige ainsi, lors de la constitution du bureau du Sénat et des commissions, la part belle. Une bataille qui paralysa la deuxième chambre parlementaire, alors qu'elle s'apprêtait avec l'APN à voter le projet de la révision constitutionnelle dans deux semaines au plus tard.

Même Bensalah n'y pouvait rien, en dépit des tractations et des négociations secrètes pour trouver un terrain d'entente et calmer les esprits. Le RND brandit la loi, alors que le FLN évoque la réalité. Récemment, un haut responsable du RND a estimé que le FLN est favorable au «nomadisme politique», puisqu'il revendique l'appartenance de 4 ou 5 sénateurs, alors que la Constitution qu'il s'apprête à voter interdit tout nomadisme ou retournement de veste politique, notamment lors des mandats. La plupart des partis politiques avaient salué cette innovation dans le projet de révision, estimant que ce nomadisme a beaucoup nui à la pratique politique dans notre pays, et créé un malaise éthique et moral à l'endroit des électeurs qui lui donné leur confiance à un élu en lui confiant un mandat. Certains avaient parlé de trahison et appelé l'Etat à sanctionner ces «nomades» en imposant la déchéance du mandat, comme le réclamait le PT de Hanoune.

Dans cette bataille, Saâdani s'est montré ferme et a instruit ses partisans de ne pas céder d'un pouce sur cette question, annonçant dans une récente rencontre que le FLN est le parti majoritaire au sein du Sénat, quoi qu'on dise ailleurs. Profitant de ces enchères politiques avec la proximité du vote par voie parlementaire du projet de la révision constitutionnelle et l'imminence de la convocation des deux chambres par le président de la République, Saâdani continue à exiger deux postes de vice-président et la responsabilité de trois commissions (des affaires juridiques, l'agriculture et l'éducation).

Finalement, il aura fallu attendre un geste de la part d'Ouyahia qui a décidé de faire une concession de taille, Désormais, le RND détient un seul siège de vice-président et seulement deux commissions (le culture et le développement local). Le conflit a été dénoué sur intervention du patron du RND, qui a demandé au président du Sénat, Bensalah, de mettre fin au blocage de son institution, en composant le nouveau bureau dans les plus brefs délais. Des informations font état d'une réunion samedi ou dimanche prochain des trois groupes parlementaires pour la constitution du bureau du Sénat et l'installation des commissions.

En tous les cas, l'épisode de cette bataille de coulisses entre les deux grands partis de la mouvance présidentielle augure à l'avenir d'une autre bataille électorale et politique. Avec la «guerre froide» qui s'est installée durablement, on peut penser que le fragile partenariat «stratégique» entre les deux partis risque d'éclater à tout moment et d'exploser bien avant les législatives de 2017.

H. Rabah

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La nécessité d'une coopération étroite entre l'UE et l'Algérie soulignée par Europol

LE DIRECTEUR de l'Office européen de police (Europol), Rob Wainwright, a souligné, à Bruxelles, la nécessité d'une coopération étroite entre l'Union européenne (UE) et les pays tiers dans la lutte contre le terrorisme, en particulier avec l'Algérie, qui a acquis une expérience dans ce domaine.

« L'UE souhaite renforcer sa coopération avec les pays tiers en matière de lutte contre le terrorisme, notamment avec l'Algérie qui a engrangé une expérience dans ce domaine. Nous voulons profiter de l'expérience de ces pays», a-t-il déclaré lors d'un séminaire organisé au Parlement européen sur la réponse de l'UE au terrorisme. Selon le premier responsable d'Europol, l'office coopère avec plusieurs partenaires européens ainsi qu'avec des pays et organisations tiers. « L'échange d'informations avec ces partenaires se fait sur la base d'accords de coopération», a-t-il expliqué, regrettant que « l'Algérie n'ait pas conclu d'accord formalisé avec Europol».

Deux types d'accord déterminent la nature de la coopération d'Europol avec les tiers. Les accords stratégiques permettent aux deux parties impliquées d'échanger toutes les informations, à l'exception des données à caractère personnel, tandis que les accords opérationnels autorisent également l'échange de données à caractère personnel. «Notre collaboration se fait par le biais d'Interpol» qui figure dans de nombreux aspects du travail opérationnel d'Europol, a-t-il indiqué. Le conseiller du coordinateur de l'UE dans la lutte anti-terroriste, Gunther Sablatting, a plaidé, de son côté, pour le renforcement des liens de coopération entre les pays tiers puis entre ces pays et l'UE en matière de lutte contre le terrorisme. « Il est important de tisser les liens entre les différents pays d'une même région et d'entrer en contact avec les services européens », a-t-il déclaré au cours de ce séminaire, mettant l'accent sur la nécessité de « disposer d'un dialogue dans la lutte contre le terrorisme ».

Selon cet expert, de nouvelles initiatives et des projets seront lancés prochainement dans l'objectif de renforcer la coopération de l'UE avec les pays tiers en matière de lutte contre le terrorisme, notamment avec les pays d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient, des Balkans et avec la Turquie. « Il y a lieu de conclure des accords avec ces pays. Mais la conclusion d'accords pour le partage des informations prend du temps », a-t-il averti. « Nous essayons de trouver des solutions pour coopérer avec les pays tiers », a-t-il ajouté, soulignant l'impérieuse nécessité d'une coopération entre les Etats pour combattre le phénomène de la radicalisation et des jeunes européens partis rejoindre les rangs du groupe autoproclamé Etat islamique, et qui concerne plus de 5 000 cas.

La Commission européenne a proposé, dans le programme européen en matière de sécurité 2015-2020 qu'elle a présenté en avril 2015, d'amplifier le rôle d'Europol en établissant un centre européen de la lutte contre le terrorisme, qui fera office de plateforme permettant aux Etats membres de renforcer l'échange d'informations et la coordination opérationnelle.

F. N.

RENCONTRE ADJOINTS DE L'ÉDUCATION – TUTELLE

Une commission mixte pour examiner les revendications en suspens

COMME PRÉVU, la réunion entre les représentants des adjoints de l'éducation et le ministère de tutelle a eu lieu, hier, pour étudier leurs revendications. L'ordre du jour de cette rencontre a tourné autour de la plate-forme de revendications des adjoints de l'éducation mentionnée dans le communiqué 02/2016 et le complément du communiqué publié le 18 janvier 2016.

Une réunion qui intervient suite à la menace brandie par la Coordination nationale des adjoints de l'éducation d'observer un arrêt de travail et plusieurs rassemblements de protestation prévus le 25 janvier dernier. Selon le coordinateur national de ce syndicat, M. Ouadah, «nous nous sommes mis d'accord pour la mise en place d'une commission mixte entre ces deux parties pour étudier les problèmes des adjoints de l'éducation restés en suspens». Il s'agit, selon lui, de la promotion et de l'intégration de cette tranche de travailleurs.

Lors de cette rencontre, les adjoints de l'éducation ont pu arracher l'une de leurs principales revendications qui est la promotion des adjoints principaux titulaires du diplôme d'études universitaires appliquées (DEUA) au grade de superviseur de l'éducation.

M. Ouadah a indiqué qu'il a été convenu, à l'issue de cette réunion, la promotion des superviseurs, titulaires une licence, au grade de superviseur principal de l'éducation.

Une réunion du bureau national de la Coordination nationale des adjoints de l'éducation est prévue pour aujourd'hui afin d'évaluer les résultats de leur rencontre avec les représentants du ministère de l'Education et décider de la suite à donner à leur mouvement de protestation, a ajouté notre interlocuteur.

Il faut rappeler que les membres du bureau national de la Coordination se sont réunis dès la réception de l'invitation pour annuler l'appel à la grève et le sit-in, programmés pour le 25 janvier passé devant l'annexe du ministère de l'Education nationale à Alger. S'agissant des principales revendications de la coordination, M. Ouadah a expliqué qu'il s'agit, essentiellement, de «la promotion du classement des adjoints de l'éducation des catégories 7 et 8 du statut particulier des travailleurs de l'éducation à des catégories supérieures».

Il est question également, a-t-il dit, de la valorisation de l'ancienneté professionnelle des adjoints de l'éducation et son introduction dans la comptabilisation des années de retraite sur la base de 10 ans et de 20 ans afin de prétendre au grade de conseiller de l'éducation. Figure aussi parmi les revendications, la régularisation de la situation des adjoints, ainsi que celle des adjoints principaux de l'éducation à travers leur promotion du grade de base à superviseur de l'éducation, en laissant le soin au ministère de trouver la meilleure formule, et ce, dans le but de mettre fin définitivement au système actuel de grades.

L'organisation a soulevé également la nécessité d'annuler le contenu de la circulaire 003 concernant le grade de superviseur de l'éducation.

Les adjoints de l'éducation exigent aussi «la création de nouveaux postes pour les conseillers de l'éducation et les conseillers formateurs de l'éducation, comme cela a été fait pour le corps des enseignants».

Lynda Louifi

LEUR PRISE EN CHARGE EST LIMITÉE

Handicapés cherchent moyens

Le Centre psychopédagogique de jour baptisé «Innocence», créé en 1993 constitue la quatrième structure du genre au niveau de la wilaya de Ghardaïa, après ceux d'El-Atteuf, de Daïa et de Metlili. Ce centre active en dépit des moyens financiers extrêmement limités, dont il dispose. Il propose une nouvelle approche dans la prise en charge de cette catégorie sociale de malades avec un personnel spécialisé et des soins innovants dans le respect de la dignité des malades.



Depuis le lancement de ce centre de soins psychothérapeutiques, l'affluence de l'ordre de 97 patients à ce jour a dépassé toutes les attentes, selon les responsables du Centre. Un psychiatre, un psychologue et un staff médical de trois infirmières y activent, reçoivent ces patients de 5 à 45 ans, mais dont l'état est stable et qui ne nécessite pas une hospitalisation à plein temps. Ce n'est qu'une goutte d'eau dans un océan, mais ce n'est qu'un début. Opérant sous forme d'association, ce centre psychopédagogique est encadré par 35 personnes, toutes spécialités confondues. Chacune d'elles a une tâche bien précise : une parfaite prise en charge de ces malades. Interrogé sur les conditions de la gérance du centre, son directeur,Mohamed Tazebint, a dans sa déclaration énuméré une multitude de difficultés, notamment financières.

Cet établissement a atteint des proportions alarmantes et se trouve dans une situation épouvantable, dit-il. Tout d'abord, l'aspect financier.

Il n'arrive plus à supporter les faramineuses dépenses quotidiennes. Il signale que ce centre est menacé de fermeture pour manque de moyens, précisant que le nombre d'enfants en situation de handicap mental est en augmentation constante.

M. Tazebint a ainsi mis en garde contre la détérioration de la situation de ces enfants et leur abandon en cas de fermeture. Lors de l'interview, il revendique des solutions «urgentes, tangibles et pratiques» aux problèmes que rencontre ce centre, et a appelé à ce que la question du handicap des attardés mentaux soit placée parmi les «priorités nationales et locales». Il a également exhorté le gouvernement à consacrer un budget spécial pour une parfaite prise en charge de ces enfants et à élargir la base des bénéficiaires des services spéciaux dédiés à ces enfants. Il appelle le wali, Azzedine Mechri, et le directeur de la DAS/Ghardaïa à revoir les conditions de la gestion des fonds de ce centre, tout en exprimant le souhait de bénéficier d'une convention qui tienne compte aussi bien des spécificités de la prise en charge des personnes en situation de handicap d'attardé mental que des conditions socioéconomiques de leurs familles, des particularités du centre, de ses structures et de ses classes intégrées. Face à cette situation, l'ensemble de la direction du centre psychopédagogique «Innocence» de Ghardaïa lance un appel d'urgence au ministère des Affaires sociales, de la solidarité et de la Famille pour débloquer une subvention d'appui pour ce centre, afin de sauver la scolarité de ces enfants handicapés qui s'aggrave sensiblement.

Ghardaïa, Aissa Hadj Daoud

L'APC FERMÉE PAR LES CITOYENS À CHABET EL AMEUR (BOUMERDÈS)

Sans eau ni gaz...

LES VILLAGEOIS d'Aït Said, un douar perché au-dessus du chef-lieu de la commune de Chabet El Ameur au sud-est de la wilaya de Boumerdès, ont fermé le siège de l'APC depuis mardi pour protester contre les autorités locales qui les ont abandonnés à leur sort, selon les membres du comité de village que nous avons rencontrés. Les revendications principales qui ont mobilisé des centaines de citoyens concernent l'adduction en eau potable ainsi que le raccordement au gaz naturel, en plus d'autres déficits en infrastructures qui relèguent cette localité habitée par plusieurs milliers de personnes au dernier rang en matière de développement à l'échelle nationale. «Nous n'en pouvons plus. Pas d'eau dans les robinets, ni en été ni en hiver. Des promesses sans suite depuis des années, les élus changent, récidivent dans leurs mensonges. Les walis se succèdent, enregistrent nos doléances, convoquent des réunions extraordinaires où tous les directeurs d'exécutifs sont présents en s'engageant à prendre en charge nos revendications légitimes. Puis, comme par malédiction, notre village retombe dans l'oubli. Les pères de famille sont désespérés, les jeunes révoltés. Pourquoi faut-il qu'on en arrive à fermer le siège de l'APC ? Pourquoi le P/APC ne fait rien pour changer les choses ?»

Déni de réalité

Nous avons du mal à interrompre Lounès tant il a le cœur gros et veut exprimer le ras-le-bol général. Ils sont là à attendre devant la porte de la mairie. Chacun rappelle les précédentes mobilisations et le lot de fausses solutions qui ont été avancées à chaque fois par les responsables. Mohammed est pharmacien. Excellent élève depuis son enfance, il regrette que les élus de l'APC se moquent ainsi des braves gens pacifiques qui ne demandent qu'un peu de bon sens et une meilleure gestion du denier public. «Nous sommes étonnés. Notre P/APC veut presque nous convaincre qu'il y a de l'eau dans nos conduites et que nous nous chauffons au gaz de ville. C'est surréaliste ! Il passe son temps à expliquer les retards par des histoires d'installation d'entreprises et des soucis administratifs sur le point d'être réglés. Des années que cela dure.»

Projets sans suite

Du côté des autorités locales, on nous rétorque que les projets relèvent du sectoriel, entendre de la wilaya, et que tout est bien inscrit dans les prévisions de développement. «Des travaux sont en cours pour l'acheminement de l'eau potable mais à un rythme plutôt lent», nous confie un fonctionnaire de l'APC.

L'eau de dessalement de Cap Djinet, en remplacement du transfert d'Assif Asserdoune des hauteurs de la wilaya de Bouira initialement prévu, devrait mettre fin à la pénurie. Mais cela fait trop longtemps que les villageois attendent. Aujourd'hui, ils demandent que le douar soit alimenté à partir du château d'eau du chef-lieu situé à Tizi El Bir et rempli régulièrement à partir de la station d'El Hamri aux Issers, qui est elle-même servie par le réseau du barrage de Taksebt. «On ne peut plus patienter, les toilettes de l'école primaire sont impraticables faute d'eau pour l'hygiène minimale. Nous nous ruinons en citernes d'eau que nous payons rubis sur l'ongle et qui ne suffisent pas à ravitailler les foyers en période estivale. De plus, pour ce qui a trait au gaz de ville, nous voulons dénoncer cette injustice : le gazoduc traverse nos terres et, tandis que d'autres villages éloignés de la commune y sont raccordés nous n'avons pas le droit pour notre part d'espérer un jour nous émanciper de la bouteille butane onéreuse et parfois introuvable. Nous sommes Chabétois comme tous les autres et Algériens comme tous les Algériens. Nous réclamons notre droit au développement minimal.»

Un petit tour d'horizon dans ce village nous a laissés découvrir une route principale en piteux état, un dispensaire fermé, de graves problèmes d'assainissement avec des évacuations à ciel ouvert, une jeunesse qui s'ennuie dans des cafés et rêve d'un espace d'activité ou d'un stade pour jouer au football. Les citoyens d'Aït Said, de l'aarch d'Ath Mekla dans la commune de Chabet El Ameur, jurent que cette fois ils ne cesseront pas leur protestation tant qu'ils n'auront pas obtenu des réponses concrètes. Qui pourrait le leur reprocher ?

Nordine Mzalla

EN DÉPIT DE LA FERMETURE DES FRONTIÈRES

25 000 Marocains entrés clandestinement en Algérie en 5 ans

D'un côté l'Algérie, de l'autre le Maroc, des kilomètres de frontière tracée avec d'énormes fossés et de grands trous de six mètres de profondeur. Une frontière aux allures de forteresse que des immigrés marocains tentent, chaque jour, de franchir à la recherche du nouveau «paradis», l'Algérie.



Bien que les frontières soient fermées depuis 1994, plus de 25 000 immigrants marocains clandestins ont réussi à entrer en territoire algérien entre 2010 et 2015. Ils ont surtout réussi à échapper aux mailles des gardes-frontières (GGF) et autres forces de sécurité qui sont présents dans des centaines de points de contrôle aux frontières ouest et sud-ouest. Ce débarquement massif de Marocains et ce grand intérêt porté à l'Algérie a débuté dès l'année 2010, une période où les services de sécurité (gardes-frontières, police des frontières et douaniers) avaient enregistré une montée inquiétante du phénomène. C'est durant cette même année que, étrangement, le fléau de trafic de drogue a connu un boom en matière de saisies, passant de 54 tonnes en 2009 à 110 tonnes en 2010. L'émigration clandestine et le trafic de drogue, voilà deux volets importants par lequel le Maroc tente de faire pression sur l'Algérie afin qu'Alger ouvre ses frontières terrestres, fermées depuis 1994. Il s'agit d'une pure manipulation marocaine. Interpellé à maintes reprises sur cette situation qui inquiète Alger, le Maroc a depuis longtemps joué au sourd-muet. Les autorités marocaines se disaient prêtes à collaborer avec leurs homologues algériens, mais en réalité ce ne sont là que des discours faits pour être consommés ailleurs. Avec sa politique malsaine, à double tranchant oserons-nous dire, le Maroc est en train d'enfoncer ses relations avec son voisin algérien.

D'ailleurs, les récentes déclarations du ministre algérien des Affaires maghrébines et africaines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, sur le flux massif de Marocains vers la Libye en passant par l'Algérie, confirment le ras-le-bol de l'Etat algérien sur cette situation. Le ministre Messahel est allé même jusqu'à convoquer l'ambassadeur du Maroc à Alger pour protester contre le nombre inhabituel de Marocains qui se déplacent, sans aucune justification valable, vers la Libye en passant par les frontières algériennes.

En encourageant ses compatriotes à se rendre en masse vers l'Algérie, le royaume chérifien tente, de cette manière, d'exercer des pressions sur Alger. Les chiffres sont alarmants puisque plus de 25 000 Marocains ont foulé le sol algérien d'une manière illégale. Ces Marocains dont la majorité sont des jeunes, mais parfois en famille, arrivent à gagner le territoire algérien via les frontières ouest et sud-ouest du pays, à la recherche d'une terre salutaire, surtout que les conditions sociales ne sont pas clémentes au Maroc.

La preuve est reflétée par les communiqués quotidiens des services de sécurité (gendarmerie et police), qui mentionnent, à chaque fois, l'arrestation d'immigrants clandestins marocains dans plusieurs villes algériennes. Pour le seul mois de novembre 2015, plus de 50 immigrants marocains avaient été interceptés en Algérie. Ces derniers, souvent des maçons, des ouvriers, des artisans, des agriculteurs et des sculpteurs de métier, choisissent de tenter l'aventure en Algérie. Ils arrivent à passer les frontières avant de se rendre dans les villes de l'ouest du pays, et cela en taxi, en bus ou en train.

Leur seul but c'est d'avoir de l'argent, par n'importe quel moyen et au détriment de leur famille. Une fois en Algérie, ces migrants marocains arrivent à trouver un «job» à raison d'une moyenne de 2 000 DA par jour, nous expliquent différentes sources sécuritaires ayant déjà traité plusieurs affaires en liaison avec le fléau de l'immigration clandestine en Algérie.

D'après ces mêmes sources, les immigrants marocains établissent auparavant des contacts avec leurs compatriotes déjà installés en Algérie. Grâce à ces contacts, les nouveaux débarqués arrivent très facilement à trouver un emploi, dans n'importe quelle ville algérienne. Les employeurs sont souvent des particuliers ayant besoin d'un très bon maçon pour rénover leur domicile ou carrément pour bâtir leur nouvelle maison.

Les critique de Human Rights Watch

Dans un rapport récent publié par Human Rights Watch, le Maroc est sévèrement critiqué pour sa politique de l'inauguration clandestine, après que les autorités marocaines eurent procédé, et continuent toujours de le faire, aux refoulements massifs et injustes des migrants africains.

En effet, les autorités marocaines ont trouvé, durant ces dernières années, un autre moyen de pression pour taquiner l'Algérie. Il consiste en le refoulement massif d'immigrants clandestins africains vers les frontières algériennes et, du coup, ce sont les autorités algériennes qui prennent en charge le rapatriement des milliers d'Africains vers les frontières du Sud ou vers leur pays d'origine.

Une prise en charge qui revient cher pour l'Algérie. Ce comportement injuste et cette politique de fuite en avant d'un pays voisin reflètent bien les enjeux de tels agissements. En plus de cette situation, le Maroc continue sa sale politique d'introduction massive de drogue en Algérie. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Depuis l'année 2010, la barre des 100 tonnes de kif saisies a été franchie. Voilà ce que le Maroc est en train de manigancer aux frontières algériennes, cela pour se venger de la position de l'Algérie au sujet du conflit entre le Maroc et le Front Polisario. En abritant le peuple sahraoui dans les camps de réfugiés à Tindouf, l'Algérie est doublement ciblée par les autorités marocaines. Un Maroc qui se dit prêt à coopérer avec l'Algérie dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, de la lutte anti-terroriste et de la lutte contre les stupéfiants, mais derrière la vitrine se cache un pays haineux à l'égard de son voisin.

F. Sofiane

LE POLISARIO DAME LE PION À L'ENVAHISSEUR

Le Maroc subit trois échecs en l'espace d'un mois

LE ROYAUME chérifien vient de subir coup sur coup trois échecs retentissants au niveau international sur le dossier du Sahara occidental. Il y a eu d'abord le rejet de l'accord agricole signé entre l'UE et le Maroc. En effet, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a annulé l'accord commercial portant sur les produits agricoles, signé en 2012 entre le royaume du Maroc et l'Union européenne (UE). La justice européenne a ainsi tranché en faveur du Front Polisario, qui estimait que l'application de cet accord au territoire contesté du Sahara occidental violait le droit international et les engagements de l'UE. Cette grande victoire obtenue par le Polisario n'est en fait que le prélude à d'autres succès diplomatiques aussi importants les uns que les autres. Hier encore, la commission européenne a rejeté les allégations mensongères sur le détournement de l'aide humanitaire aux réfugiés sahraouis proférées par le royaume chérifien. Selon la Commissaire en charge du budget et des ressources humaines, Kristalina Georgieva, «aucune mission d'audit concernant l'aide humanitaire accordée par l'Union européenne (UE) aux réfugiés sahraouis des camps de Tindouf en Algérie n'a été planifiée», rejetant une nouvelle fois les allégations sur le prétendu détournement de cette aide :«Pas moins de 24 missions de suivi et de monitoring ont été effectuées durant l'année 2015 par la Commission européenne dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf. Les représentants de la Commission sont présents sur les lieux deux semaines par mois. Dans ce cadre, la commission européenne n'a planifié aucune mission d'audit», a-t-elle déclaré devant la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen.

La Commissaire européenne a également affirmé lors de son audition sur la décharge du budget général de l'UE pour l'année 2014, que la Commission participe «activement» aux réunions de coordination sectorielles, qui se tiennent régulièrement à Alger et à Tindouf sur les aspects liés à la santé, à l'assistance humanitaire, à l'assainissement et à l'hygiène de l'eau, et à la sécurité. Mme Georgieva, qui répondait à des questions écrites d'eurodéputés, vient ainsi mettre fin, de manière cinglante, aux mensonges du Maroc accusant les représentants du Front Polisario et l'Algérie de détourner «systématiquement» et «massivement» l'aide humanitaire destinée aux réfugiés sahraouis.

Le Parlement néerlandais met fin à l'accord de sécurité de 1972

Dans son intervention devant la Commission du contrôle budgétaire au Parlement européen, le directeur général de l'Aide humanitaire et de la Protection civile (ECHO), le danois Claus Serensen, a démonté les arguments « spécieux» de la présidente de la Commission du contrôle budgétaire, l'allemande Ingebourg Grassle, qui avait convoqué la session spécialement pour remettre sur le tapis un rapport daté de 2007 et qui pointe un détournement de l'aide humanitaire aux réfugiés sahraouis. Mme Grassle, qui avait effectué en avril dernier une visite à Dakhla (ville occupée du Sahara occidental) en compagnie du président du groupe d'amitié avec le Maroc, n'a eu de cesse de semer ces «rumeurs répandues au Maroc», selon les propos de M. Serensen. Le DG de l'ECHO a présenté le dispositif de contrôle de l'acheminement de l'aide européenne, dispositif qualifié d'extrêmement «rigoureux» et «complet», exhibant des preuves à l'appui. S'appuyant sur des arguments solides, le responsable de l'ECHO avait précisé à l'assistance que «l'opération se déroule depuis 2003 avec l'établissement de 36 rapports d'audit dont 8 réalisés sur place dans les camps sahraouis». Enfin le troisième échec de la propagande marocaine est venu des Pays-Bas. Le Parlement néerlandais a voté pour l'annulation unilatérale de la convention de sécurité sociale avec le Maroc après la demande de Rabat d'élargir les versements des allocations familiales aux bénéficiaires vivant au Maroc pour inclure des territoires sahraouis occupés. Pas moins de 91 parlementaires néerlandais ont voté en faveur de la rupture de cet accord conclu le 14 février 1972, alors que 56 voix étaient contre l'annulation et qu'on a enregistré 3 abstentions. Les négociateurs marocains avaient exigé des Néerlandais un élargissement des versements des allocations familiales aux bénéficiaires vivant au Maroc pour y inclure également le Sahara occidental occupé. Ce que les Pays-Bas ont refusé. Par l'annulation claire d'une telle convention, les Pays-Bas rejettent la souveraineté prétendue du Maroc sur les territoires sahraouis illégalement occupés depuis 1975. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés, le Sahara occidental étant la dernière colonie en Afrique occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Hocine Adryen

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative d'Hussein Dey.
Commune de Belouizdad
DIRECTION TECHNIQUE

Belouizdad le..2..7..JAN 2016

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
(N° 12 / BM/ 2016)
NIF (41000200001608501003)

La commune Mohamed Belouizdad, lance un avis d'appel d'offre national restreint relatif aux :

- ***Travaux réfection Trottoirs Rue Mohamed Belouizdad***

Les entreprises ayant certificat de qualification et classification professionnelle activité principal travaux publics catégorie II et plus intéressées par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges sur présentation du certificat de qualification en cour de validité au niveau du bureau des Marchés commune Mohamed Belouizdad 07, Rue Rabah Takdjourt- ruisseau

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires doivent être déposée auprès du secrétariat du président, sous double pli cacheté et anonyme portant la mention :

« Avis D'Appel D'Offre National Restreint « N° /2016
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
OBJET DE L'OPERATION

Et adressées à :

Madame la présidente de l'Assemblée communale de Mohamed Belouizdad
07, Rue Rabah Takdjourt-Ruisseau-

L'offre technique comprendra :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci- joint
- La déclaration de probité selon modèle ci- joint
- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire
- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelle principal travaux publics Catégorie II en cours de validité.
- Les bilans fiscaux des trois (03) dernières années
- Une copie du registre de commerce.
- Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire (de moins de 03 mois)
- Délai et planning d'exécution des travaux,
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet (avec copies de cartes grises, assurances et factures d'achat).
- Attestation de bonne exécution des travaux réalisés
- Statut de l'entreprise s'il y à lieu
- Les références bancaires
- Délégation de signature s'il y à lieu
- Le délai et le planning de réalisation du projet.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) pour les soumissionnaires nationaux
- Attestation des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées
- Protocole d'accord en cas de groupement
- Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet (avec justifications de diplômes et déclaration nominative CNAS) .

- Copies des attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, CACOBATH, Extrait de rôle) **ces attestations peuvent être fournies après la remise des offres avec l'accord du service contractant , et en tout état de cause, avant la signature du marché**

- **L'offre financière :**
- la lettre de soumission (selon modèle du cahier des charges retiré)
- le bordereau des prix unitaire dument signé par le soumissionnaire
- le devis quantitatif- estimatif de l'offre dument signé et paraphé par le soumissionnaire

l'ouverture de plis :

La durée de préparation des offres est fixé à **15 jours** à compté de la première parution dans les journaux nationaux et BOMOP

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour correspond a la date limité de dépôt des offres à (14h00) au siége de L'APC, salle des réunions. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le délai de validité des offres est de 90 jours augmenté de la durée de préparation des offres

La Présidente De l'Assemblée Populaire
De La Commune Mohamed Belouizdad

***Le Jeune Indépendant* du 28/01/2016/ANEP N° 403844**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE SOUMA

MISE EN DEMEURE N° 02

Le président de l'assemblée populaire communal de soumaa sise place des martyres désigne service contractant.

Mis en demeure L'entreprise SNC CEBAT FRERES présente par Son gérant KHODJA Mustapha demeurant 2 RUE N^0 11 HAI EL HAYAT kouba Alger Titulaire du MARCHE N° 04/2014 du: 13/12/2014 relative a :

l'Aménagement et Revêtement Différentes Ruelles de la ville de soumaa D'entamer les travaux d'aménagement et revêtement différentes ruelles de la ville de soumaa dans un délai de huit (08) jours

En cas de refus, l'entreprise sera sanctionnée par la résiliation du contrat avec son inscription sur la liste noir.

Le délai d'exécution de l'objet de la mise en demeure N° 02 prend effet à compter de la date de la première publication dans la presse ou le bulletin officiel des marches de l'operateur public BOMOP

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE COMMUNALE

***Le Jeune Indépendant* du 28/01/2016/ANEP N° 403831**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription administrative de Rouiba
Commune de HEURAOUA
NIF: 41000200001608501042

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° : 03 /2016

La commune lance un avis d'appel d'offre national restreint pour les travaux de:

Réalisation du réseau d'assainissement domaine SENTOUHI (ferme Kouat)

Les entreprises, qualifiées dans le domaine de l'hydraulique activité principale à la catégorie 3 ou plus code n° : **34-705** et ayant réalisé des travaux d'assainissement durant les 10 années, peuvent retirer le cahier des charges au niveau du service technique de l'APC, contre le paiement de 2000 DA au niveau du trésorier intercommunal à REGHAIA.
Les offres seront déposées au niveau du service technique de l'APC sous forme de double pli fermé.
Les dossiers des soumissions comprendront une offre technique et une offre financière à savoir:

a- L'offre technique comprendra : les pièces suivantes doivent être valides et récente en 03 exemplaires.

- la déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint) dûment datée et signée.
- La déclaration de probité (selon le modèle ci-joint) dûment datée et signée.
- Le reste des documents énumérés à l'article 14 page 05 et 06 contenu dans le cahier des charges

b- L'offre financière comprendra :

- La soumission (selon le modèle ci-joint) dûment datée et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé et visé (cachet) par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé et visé (cachet) par le soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure doit comporter la mention:

A M^{me} la Présidente de l'APC
Avis d'appel d'offre national restreint N° : 03 /2016

<A ne pas ouvrir >

Le délai de préparation des offres est de 30 jours à compter de la première parution dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.
Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à 10^{H}30.
L'ouverture des plis aura lieu le jour de dépôt des offres à 10^{H}30, en séance publique.
Les soumissionnaires restent engager par leurs offres durant la période du délai de préparation des offres augmenté de 03 mois.

LA PRÉSIDENTE DE L'APC

***Le Jeune Indépendant* du 28/01/2016/ANEP N° 403843**

Tizi Ouzou

Les crimes et délits en hausse

A l'exception du kidnapping, l'année 2015 a été plus criminelle et plus délictuelle que 2014. C'est ce que révèle le rapport du commandement de groupement de la gendarmerie de la wilaya de Tizi Ouzou portant le bilan des activités de la gendarmerie au terme de l'année 2015, et ce de la simple criminalité jusqu'au grand banditisme et au crime organisé. En effet, au chapitre de la petite criminalité, 1 621 affaires ont été enregistrées et traitées par la gendarmerie étaient alors qu'en 2014 le nombre était de 1 327, soit donc une augmentation de 294 affaires.



Pour les atteintes contre les personnes, contre la propriété, contre l'ordre public et contre la famille et les bonnes mœurs, le nombre d'affaires enregistrées et traitées au cours de l'année 2015 a été de 1 502 alors qu'en 2014 les crimes étaient au nombre de 1 254, soit donc une augmentation de 248. Au chapitre du crime organisé, les gendarmes ont enregistré et traité 18 affaires alors que l'année d'avant, seulement 7 affaires ont été enregistrées et traitées, soit une augmentation de 11 affaires. Dans les créneaux régis par les lois dites « spéciales », à l'instar des débits de boissons, la police des eaux, la détention d'arme, l'urbanisme et la construction, etc, les infractions enregistrées par la gendarmerie au cours de l'année 2014 étaient de 177 alors que pour 2015 le nombre d'infractions enregistrées était de 276, soit une augmentation de 99 infractions. Cependant, les accidents de la route ont été moins importants en 2015 par rapport à 2014 même si cette année 2015 a été plus meurtrière. En effet, alors que le nombre d'accidents enregistrés était de 777 en 2015 et de 809 l'année d'avant, le nombre de tués était de 63 en 2015 contre 55 en 2014, soit une augmentation de 8. Les accidents comme mortels ont été aussi plus nombreux en 2015 que l'année d'avant. 58 accidents mortels en 2015 contre 47 en 2014. Lors du face à face avec la presse, le commandant de groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tizi Ouzou, le colonel Idir Mahmoudia, a abordé une multitude de sujets concernant la sécurité du citoyen. Il a apporté des réponses nettes et précisés sur un certain nombre d'interrogations qui ont, durant longtemps, taraudé l'esprit du citoyen.

-Sécurité routière : le conférencier a souligné que dorénavant, la répression sera renforcée contre les non respectueux du code de la route. Les appareils radars seront renforcés sur les routes notamment sur la RN12, laquelle enregistre le plus d'accidents. « La wilaya de Tizi Ouzou, qui a un réseau routier de 000 km, affirme le colonel Idir Mahmoudia, presque 93% des cas d'accidents sont d'origine humaine alors que la moyenne nationale est de 90 %. » « Nous veillerons à réduire ce taux qui avoisine les 93% pour atteindre dans les premiers temps au moins la moyenne nationale, et ce en élargissant le plan DELPHINE à l'ensemble du territoire de la wilaya lors de la prochaine saison estivale », a précisé le commandant de groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Tizi Ouzou. A noter que jusque-là, le plan DELPHINE est mis en application seulement sur les routes du littoral durant la saison d'été. -Fusils de chasse : le colonel Idir Mahmoudia a déclaré que sur les 5 500 fusils récupérés par l'Etat lors de la décennie noire, 3 200 fusils sont restitués à leurs propriétaires dont 350 depuis septembre 2015 à ce jour, soit un taux de 65 %. Le conférencier a également annoncé qu'il n'est pas impossible que l'opération de restitution soit achevée d'ici la fin de l'année en cours.

«Il ne se passe pas un jour sans que ces armes de chasse soient restituées à leurs propriétaires au niveau de notre casernement », a signalé le colonel Idir Mahmoudia. (Après la conférence de presse, nous avons vu un groupe de six personnes récupérer leurs fusils. Même des essais ont été effectués par les gendarmes pour rassurer les propriétaires sur le bon fonctionnement de leurs fusils). Toujours au chapitre restitution de fusils de chasse, le commandant a déclaré avec assurance qu'il n'y a aucun risque qu'un quelconque propriétaire ne retrouve pas son fusil. « A partir du moment que le propriétaire a un récépissé de possession d'un fusil de chasse, signale le conférencier, nos services procéderont alors à la recherche du fusil en question et le retrouveront où il se trouve ». Le colonel Idir Mahmoudia a même affirmé qu'en cas de perte d'un fusil ou d'une détérioration quelconque, son propriétaire n'aura rien à craindre puisque l'Etat lui remettra un fusil neuf en cas de perte ou procédera à sa réparation complète en cas de détérioration.

Et si la détérioration est importante au point où il est impossible de procéder à la réparation, le propriétaire se verra tout simplement remette par les pouvoirs publics compétents un autre fusil de chasse et flambant neuf. Retour des gendarmes sur le terrain : le colonel Idir Mahmoudia a souligné que sur les 17 projets de construction de brigades de gendarmerie, six brigades au moins seront ouvertes d'ici juin ou juillet 2016. Il s'agit des brigades de Mekla, Tizi-Rached, Azeffoun, Aïn-Zaouia et Aït-Mahmoud. Pour Azazga, les travaux du futur siège de la compagnie de la gendarmerie ont atteint un taux d'avancement de 65%. S'agissant de la brigade d'Ifigha, elle est opérationnelle depuis novembre 2015.

Donc, d'ici l'été prochain, le nombre de brigades de la gendarmerie atteindra 32 ou 33. A la question de savoir si tous les habitants de la wilaya de Tizi Ouzou auront droit à la protection de la gendarmerie, c'est-à-dire une brigade de gendarmerie pour chaque commune, le conférencier répond par l'affirmative. Le colonel Idir Mahmoudia est allé jusqu'à suggérer l'implantation d'une brigade de gendarmerie dans chaque village où le nombre d'habitants est jugé important pour garantir au mieux la sécurité des citoyens. «Sur les 1 542 villages que compte la wilaya de Tizi Ouzou, au moins une centaine ont une dimension communale », a révélé le conférencier dont le message est naturellement que chacun de ces villages nécessite à lui seul une brigade de gendarmerie. Le commandant de groupement de la gendarmerie a également abordé plusieurs sujets sensibles et tous relatifs à la sécurité et au bien-être du citoyen.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

SUITE AUX DEMANDES DES CITOYENS

Quatre nouvelles brigades de gendarmerie à Tipasa

L'ÉTAT-MAJOR du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tipasa a annoncé l'ouverture de quatre nouvelles brigades qui viendront renforcer le déploiement de ce corps sur le territoire de la wilaya afin d'assurer un meilleur travail de, et ce proximité avec les citoyens. Lors d'une conférence de presse tenue au siège du groupement avant-hier, le lieutenant-colonel Tarek Mimene a fait savoir que la mise en place de ces structures fait suite aux souhaits des citoyens de réduire les distances faire et les contraintes administratives.

« L'implantation de ces brigades est le résultat de demandes émanant des citoyens au niveau de leurs localités concernées », a indiqué l'officier supérieur sans toutefois préciser les noms de ces localités. Il a rappelé que la mission de la Gendarmerie nationale « est d'être au service du citoyen, pour la protection de sa personne et de ses biens ». « L'ouverture de quatre nouvelle structures similaires interviendra très prochainement, pour peu que les délais de leur réalisation soient respectés », a ajouté le lieutenant-colonel, Tarek Mimene, ajoutant « Bien que pas moins de 85 pour cent du territoire de la wilaya de Tipaza relève de la compétence de la Gendarmerie nationale, nous disposons actuellement de plusieurs brigades implantées à travers la wilaya, soit un taux de couverture sécuritaire de 80 pour cent. Une lutte commune, sans merci, continue et soutenue pour la protection de notre société, notre pays et son avenir». C'est l'objectif essentiel que s'est toujours tracé et avec encore plus de conviction et de détermination durant ces dernières années, le Commandement de la Gendarmerie nationale à travers son groupement de la wilaya de Tipaza. C'est là, le sens à donner à cette conférence de presse qui s'est déroulée au siège du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tipaza sous le thème «Protection du citoyen».

Cette conférence de presse, organisée par le Commandement du groupement de la gendarmerie nationale qui supervise toute la wilaya, a été l'occasion pour expliquer à la presse les différents bilans d'activités, notamment en matière de lutte contre la criminalité, la sécurité routière, la protection de l'enfance, la dilapidation de deniers publics, entre autres. La gendarmerie est présente pratiquement dans toutes les daïrate et communes relevant de la wilaya. Le lieutenant-colonel du Commandement du groupement, de la GN,Tarek Mimene, a aussi ajouté que » plusieurs bandes de malfaiteurs ont été neutralisés. La première affaire concerne cette du vol de véhicules et qui a eu des conséquences dans plusieurs régions du pays ; celle-ci a permis de récupérer dix véhicules, l'arrestation de 24 personnes dont 16 mises en dépôt et huit autres ont été relâchées. La dernière c'est celle des 46 associations de malfaiteurs neutralisés durant l'année 2015 ayant touché des bandes de cambrioleurs pour agressions, et dont les investigations des gendarmes a permis l'arrestation de 142 personnes dont 123 ont été mises en détention provisoire et 29 autres ont été relâchées. Signalons qu'en 2015, plus de 1983 affaires dont 1589 ont été traitées. Ce qui a permis l'arrestation de 972 personnes dont 575 furent placées sous mandat de dépôt et 379 relâchées, ce qui donne par rapport à l'année 2014, 2028 affaires dont 1220 ont été traitées. Enfin, le pic des accidents enregistré durant l'année 2015 s'élève à 722 avec 84 morts et 1193 autres blessées. Par ailleurs, le nombre d'accidents reste en baisse par rapport à 2014. **Mohamed Lalaoui**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE SOUMA

MISE EN DEMEURE N° 02

Le président de l'assemblée populaire communal de soumaa sise place des martyres désigne service contractant.

Mis en demeure L'entreprise ETBPH présente par son gérant BEN SERHANE AHMED, demeurant cite Abed Aicha BT 13 N°08 Meftah Blida Titulaire du Contrat N° 05/2015 du : 02/07/2015 relative a la rénovation Réseau d'assainissement cite 34 logement village agricole Bahli Soumaa pour démarrage des travaux dans un délai de huit(08) jours

En cas de refus, l'entreprise sera sanctionnée par la résiliation du contrat avec son inscription sur la liste noir.

Le délai d'exécution de l'objet de la mise en demeure N° 02 prend effet a compter de la date de la premier publication dans la presse ou le bulletin officiel des marches de l'operateur public BOMOP

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE COMMUNAL

Le Jeune Indépendant **du 28/01/2016/ANEP N° 403833**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 099802019121821

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 95/2015

Conformément aux dispositions de l'article 44 alinéa 01 du décret présidentiel n° 236/10 du 07/10/2010 modifie et complété portant réglementation des marchés publics, le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres restreint **N°95/2015** paru dans le quotidien «الأيام الجزائرية» en date du 23/12/2015 , relatif à **la Réalisation d'un Centre de Repos à Ténès répartis en** 02 (deux) lots **qu':**

- A l'issue de la séance d'ouverture des plis **effectuée le 12/01/2016** que l'avis d'appel d'offre est déclaré **infructueux** pour :
- **Lot 08 : parachèvement du Bloc** : pour le motif : qu'un seul plis reçu
- A l'issue de la séance d'évaluation des offres **effectuée le 19/01/2016** que l'avis d'appel d'offre est déclaré **infructueux** pour :
- **Lot 06: station d'épuration 500 EQ/habitant (mono bloc) (GC + équipement) :** pour le motif **qu'un seul soumissionnaire pré-qualifié techniquement**

P/ LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 28/01/2016/ANEP N° 403753**

République Algérienne Démocratique Et Populaire

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE LARBAA
COMMUNE DE LARBAA
n°d'identification fiscale:.096209219174123

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 07 /2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10-236 Du 07 /10/ 2010 modifié et complété Portant réglementation des marchés publics, le président de l'assemblée populaire communale de L'ARBAA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres national ouvert N° **07/2015** paru dans les quotidiens **«el mihwar el yaoumi»** et **« le jeune indépendant»** du **27/07/2015** et le BOMOP du 02au 08/08/2015 relatif à : **Acquisition d'un retro chargeur.** que l'appel d'offre **est annulé.**

LE PRESIDENT DE L'APC

Le Jeune Indépendant **du 28/01/2016/ANEP N° 403808**

GRILLE TARIFAIRE LE JEUNE INDÉPENDANT

Espace	Surface	Prix B H	Prix B C	Prix couleur H	Prix couleur C
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00		
11 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00		
132 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00		
Oreille P1	90 x 60			12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60			10 000,00	11 700,00
Bandeau P1	50 x 250			49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250			37 000,00	43 290,00
ouble Band p1	51 x 250			98 000,00	114 660,00
ouble Band p24	52 x 250			74 000,00	86 580,00
ouble Band page	53 x 250			30 000,00	35 100,00
Patte P1	25 X 250			25 000,00	29 250,00
Patte P24	25 X 250			19 000,00	22 230,00
P2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00
Page 2	360 x 250			250 000,00	292 500,00
Page 24	360 x 250			315 000,00	368 550,00
Publireportage	360 x 90	190 000,00	222 300,00	300 000,00	351 000,00

SON CAS A ÉTÉ DISCUTÉ À DAVOS

Merkel perdra-elle son poste de chancelière allemande ?



L'architecture politique de l'Europe où Angela Merkel n'occupe plus le poste de chancelière fédérale allemande pourrait être menacée par de nombreux risques qui sont difficiles à calculer pour les représentants des grandes entreprises.

Lors des réunions fermées au public du Forum économique mondial à Davos, le sujet concernant le départ possible de Mme Merkel suite à la politique de portes ouvertes envers les migrants du Proche-Orient a été souvent évoqué, annonce l'agence Bloomberg. Bien qu'en Allemagne la vague politique contre Mme Merkel ne soit pas encore suffisamment forte, les représentants du monde des affaires commencent à exprimer leur inquiétude vis-à-vis de la fin possible de l'ère Merkel. "Aujourd'hui, personne n'est en mesure de la remplacer. L'apparition de ce facteur de risque est devenue quelque chose d'inattendu cette année", a déclaré Ian Bremmer, président de la société Eurasia Group, dans un entretien accordé à la chaîne Bloomberg. Actuellement, Mme Merkel s'est retrouvée dans une situation extrêmement compliquée, ce qui pousse les investisseurs à essayer de comprendre les forces qui remettent en question les bases politiques à travers le monde. Les participants de Davos ont attentivement étudié l'essor du candidat à la présidentielle américaine Donald Trump. Dans le même temps, la crise migratoire en Europe change également l'équilibre politique.

Lors d'une rencontre des dirigeants de banques à Davos, de nombreux hommes d'affaires ont partagé l'opinion que la crise provoquée par les flux migratoires, et les risques qu'ils entrainent pour Mme Merkel représentent une menace beaucoup plus grande pour la stabilité du continent que le vote au Royaume-Uni sur la sortie potentielle de l'Union européenne. Par ailleurs, les temps sont durs pour la chancelière fédérale allemande.

Il semble qu'elle doive rapidement proposer une vraie solution au problème des migrants. Sinon, son avenir politique pourrait être menacé.

R. I.

FORT DE SON OPINION PUBLIQUE

Le Danemark fait la sourde oreille et durcit le droit d'asile

LE PARLEMENT danois a adopté mardi à une écrasante majorité une loi sur le droit d'asile qui a pour objectif de décourager les migrants d'essayer de s'installer au Danemark sous peine de se voir confisquer leurs effets personnels de valeur, rapporte la presse internationale. Le texte soumis en novembre au parlement danois par le gouvernement minoritaire du premier ministre libéral Lars Løkke Rasmussen et voté mardi par toutes les formations de droite, a recueilli 81 voix sur 109, grâce au soutien des sociaux-démocrates, principal parti d'opposition, tandis que 27 députés ont voté contre et un s'est abstenu. Malgré la critique des Nations unies, de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et des organisations humanitaires, le gouvernement danois maintient le cap, fort du soutien de son opinion publique, l'immigration étant, selon les sondages, la préoccupation première de 70 % de la population du Danemark. La police pourra désormais fouiller les bagages des migrants afin de saisir l'argent liquide au-delà de 10.000 couronnes (1.340 euros) et les objets d'une valeur supérieure à cette somme. Seuls les objets à forte



valeur sentimentale comme les alliances seront exemptés de cette saisie. "Ce que nous disons, c'est que si vous voulez venir en Europe, mieux vaut éviter le Danemark", a déclaré Martin Henriksen, porte-parole du Parti populaire danois, formation anti-immigration soutenant le gouvernement.

Selon le gouvernement danois, ceux qui demandent l'aide du Danemark doivent contribuer à financer leur séjour, s'ils en ont les moyens. Par ailleurs, les demandeurs d'asile bénéficiant d'une protection moindre, à savoir ceux qui fuient la violence en général plutôt qu'une menace qui pèse sur leur personne en particulier, devront attendre trois ans avant de demander un regroupement familial. L'examen de cette demande peut durer ensuite plusieurs années. Le projet de loi a d'emblée suscité de vives discussions au sein de la société danoise, visiblement sous le choc. "Certains (…) ont aussitôt répondu avec une ironie noire: +et pourquoi ne pas leur raser la tête aussi, comme pendant la guerre+?", a écrit à l'époque la journaliste Solveig Gram-Jensen, correspondante en France pour le quotidien danois Jyllands-Posten. Le Washington Post avait alors lui aussi comparé ce projet de confiscation à la spoliation des Juifs par les nazis. Les observateurs constatent que ce texte a effectivement une "connotation particulièrement douloureuse en Europe" où les nazis avaient spolié les Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Les experts l'expliquent toutefois par le fait que les autorités européennes, submergées par l'afflux de réfugiés, veulent tout simplement adresser un "signal" fort aux candidats à l'exil afin de les dissuader de rejoindre le Vieux Continent.

R. I.

CONGO

Sassou Nguesso brigue un 3e mandat



LE PARTI au pouvoir à Brazzaville a annoncé aujourd'hui que le président congolais Denis Sassou Nguesso briguerait un troisième mandat lors de la présidentielle du 20 mars, comme le lui permet la nouvelle constitution entrée en vigueur en novembre. Denis Sassou Nguesso, qui cumule près de 32 ans à la tête du pays, a été investi candidat du Parti congolais du travail (PCT) à l'issue d'une réunion du comité central de cette formation. «Le comité central du PCT a validé la candidature du camarade Denis Sassou Nguesso comme candidat du parti à l'élection présidentielle du 20 mars 2016», selon un communiqué du parti lu à la presse après la rencontre. «En faisant totalement confiance au président Denis Sassou Nguesso, nous avons fait le bon et le meilleur choix», a déclaré le secrétaire-général du PCT, Pierre Ngolo.

SELON UN RESPONSABLE IRANIEN

Une «empreinte étrangère» dans l'attaque contre l'ambassade saoudienne en Iran

L'ATTAQUE contre l'ambassade d'Arabie saoudite pourrait avoir été organisée par un ou des étrangers, a déclaré à Sputnik Hossein Sheikholeslam, conseiller du président du Majlis (parlement iranien). « D'après mes informations, il y a des preuves que des étrangers sont impliqués dans cette affaire. Cette version n'a pas été examinée au cours de la première étape de l'enquête, mais il est par la suite devenu clair qu'il y a bien une "empreinte étrangère », a-t-il précisé. M.Sheikholeslam a également fait remarquer que tous les assaillants seront punis avec toute la rigueur de la loi iranienne.

Le conseiller a rappelé comment avaient agi les autorités saoudiennes quand 8.000 pèlerins, dont des Iraniens, avaient trouvé la mort dans la vallée de Mina. Aucun responsable saoudien n'avait reconnu le fait que les forces de sécurités saoudiennes avaient fait preuve de négligence envers des citoyens étrangers. De plus, le gouvernement saoudien avait accusé les pèlerins d'être responsables de cette tragédie.

SELON LE PENTAGONE

Le F-35 est « vulnérable »

L'EXPERT principal du ministère américain de la Défense chargé de la vérification du matériel militaire a mis en garde contre la vulnérabilité du système numérique du chasseur F-35. Le Pentagone a reconnu qu'il fallait procéder à une analyse plus fouillée de la cyber-vulnérabilité du F-35. Le directeur du département du ministère américain de la Défense, Michael Gilmore s'est dit inquiété par le temps que prendrait la remise au point du logiciel de l'avion. Le ministère américain de la Défense annonce qu'un « logiciel plus sophistiqué » sera prêt vers 2017, selon le site Janes.com. Le Pentagone a dressé auparavant une liste des déficiences techniques du chasseur F-35, projet le plus onéreux de l'histoire de l'armée US, qui fait l'objet d'intenses critiques de la part des experts militaires.

Telex

UN NOUVEAU CAS DE CORONAVIRUS MERS RECENSÉ EN THAÏLANDE

UN NOUVEAU cas de coronavirus Mers a été recensé par les autorités sanitaires thaïlandaises qui tentent d'identifier des dizaines de personnes susceptibles d'être entrées en contact avec un Omanais contaminé par le coronavirus Mers, second cas recensé dans le royaume, a annoncé le ministère de la Santé.
L'homme âgé de 71 ans est arrivé fiévreux en Thaïlande vendredi. «Le test du coronavirus Mers s'est révélé positif et le patient a été placé en quarantaine dans un hôpital de Bangkok», a précisé le ministère dans un communiqué. «Il est fatigué mais conscient».
Les autorités estiment que plus de 250 personnes ont pu être en contact avec le malade, parmi lesquelles 37 présentent «un risque élevé» d'avoir contracté la maladie.
Il s'agit du second cas de Mers dans le royaume, fréquenté chaque année par des millions de touristes, très populaire en particulier auprès de patients venus faire du tourisme médical.
Le premier cas concernait également un Omanais hospitalisé en juin dernier, puis déclaré guéri après avoir été soigné. Le premier cas de syndrome respiratoire coronavirus du Moyen-Orient (MERS) est apparu en 2012 en Arabie saoudite, premier foyer d'infection dans le monde. La Corée du Sud avait été frappée en 2015 par la plus importante épidémie survenue en dehors de l'Arabie saoudite, qui avait fait 36 morts. Il n'existe aucun vaccin ou traitement spécifique pour ce coronavirus qui présente un taux de mortalité d'environ 35%, selon l'Organisation mondiale de la santé.

UN HÔPITAL DANOIS ANNONCE UN CAS DE VIRUS ZIKA

UN PATIENT vient d'être testé positif au virus Zika dans un hôpital du Danemark. Selon les autorités de santé danoises, le patient aurait voyagé en Amérique Centrale et en Amérique du Sud. «Un touriste danois qui a voyagé en Amérique du Sud et centrale s'est vu diagnostiquer à son retour une infection au virus Zika», a précisé l'hôpital d'Aarhus dans un communiqué publié mardi soir. Des cas touchant d'autres touristes européens également allés en Amérique du Sud avaient été signalés dans les jours précédents: trois Britanniques, selon les autorités sanitaires à Londres, et dix Néerlandais, d'après leurs homologues aux Pays-Bas. Le patient danois est un jeune homme, ce qui exclut toute inquiétude, a précisé à la télévision publique DR un responsable de l'hôpital d'Aarhus, Lars Ostergaard. Le virus, qui tire son nom d'une forêt en Ouganda, pays où il a été repéré pour la première fois en 1947, se transmet par une piqûre du moustique tigre (Aedes aegypti). Il n'existe pas de traitement curatif ni de vaccin, seulement des traitements des symptômes, à savoir des manifestations le plus souvent de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures) avec des éruptions cutanées. Chez les femmes enceintes, le virus peut être transmis au foetus et entraîner des malformations congénitales, telles que la microcéphalie, voire la mort. Plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes où il a pris des proportions endémiques sont allés jusqu'à recommander aux femmes de ne pas tomber enceintes.

Chirurgie bariatrique: le taux de risque ne dépasse pas 3%

Les risques spécifiques à la chirurgie bariatrique sont de l'ordre de 3%, a indiqué, à Oran, le Pr George Timsit, spécialiste à l'hôpital universitaire de Nice.
«Cette chirurgie prometteuse et efficace est loin d'être sans risques», a-t-il souligné lors de la première rencontre internationale sur la prise en charge de l'obésité morbide, organisée par l'EHU d'Oran.
Les complications générales de ce type de chirurgie ne sont toutefois pas plus fréquentes que celles en chirurgie générale, du gros intestin ou du foie par exemple, a-t-il relevé ajoutant que la chirurgie bariatrique a ses propres complications.
Les risques spécifiques au traitement chirurgical de l'obésité, en particulier des techniques du Bypass gastrique et de la Sleeve gastrectomie sont surtout des fistules, qui peuvent être très graves et dont la prise en charge est souvent très longue. Des sténoses peuvent nécessiter des réinterventions, a-t-il expliqué. Une personne est diagnostiquée obèse pathologique si son IMC (indice de la masse corporelle) est supérieur à 40. Cette pathologie diminue l'espérance de vie de la personne atteinte de 7 à 10 ans. La chirurgie est dans certains cas le seul traitement possible pour prendre en charge les obèses dont la vie est menacée par la comorbidité des pathologies associées telles que l'hypertension artérielle, le diabète de type 2 et les grands troubles respiratoires.



Une caravane sanitaire au profit des populations des zones enclavées à Laghouat

UNE CARAVANE sanitaire de la protection civile (PC) a pris le départ de Laghouat en direction des zones enclavées de la wilaya, pour assurer des consultations médicales à leurs habitants, a-t-on appris auprès de ce corps constitué.
Cette caravane, qui sillonnera jusqu'au mois d'août prochain plus de 140 zones rurales et reculées sur le territoire de la wilaya de Laghouat, est appelée à assurer des consultations et des soins médicaux gratuits à quelque 22.000 personnes, a précisé le chargé de communication à la direction locale de la PC. Elle constituera, en outre, une occasion pour distribuer des médicaments et prodiguer des conseils, notamment aux patients atteints de maladies chroniques, en plus de les orienter pour effectuer des consultations médicales spécialisées, a indiqué le capitaine Zohir Hafnaoui. Organisée sur instruction du ministère de tutelle, cette caravane, encadrée par un staff médical, avec le concours de secouristes de la PC et de psychologues de la Direction locale de l'action sociale (DAS), sera menée avec al collaboration des Présidents des Assemblées populaires communales concernées, chargés de transmettre aux habitants des zones reculées le calendrier de passage de cette caravane sanitaire, a-t-il fait savoir.
Au moins 850 personnes établis dans 32 zones enclavées à travers la wilaya de Laghouat, ont bénéficié de consultations médicales au titre de la dernière caravane sanitaire organisée, en deux phases, durant la période allant du début juin 2014 à la mi-février 2015, a-t-on signalé à la direction locale de la PC.

Le Royaume-Uni et la Fondation Bill Gates annoncent un plan contre le paludisme de 4 milliards d'euros

LE MILLIARDAIRE et philanthrope américain Bill Gates et le ministre britannique des Finances ont annoncé lundi un plan de plusieurs milliards d'euros afin d'éradiquer le paludisme, «le tueur le plus meurtrier du monde».
Trois milliards de livres (quatre milliards d'euros) seront versés sur cinq ans pour financer la recherche et soutenir les efforts pour venir à bout de cette maladie transmise par les moustiques, ont détaillé le ministre George Osborne et Bill Gates dans une tribune publiée par le quotidien The Times. «Lorsqu'on parle de tragédie humaine, aucune créature ne cause autant de dévastation que le moustique», selon eux. «Nous croyons tous les deux qu'un monde sans paludisme doit être l'une des priorités sanitaires mondiales», ont-ils insisté. Chaque année pendant cinq ans, 500 millions de livres (660 millions d'euros) proviendront du budget britannique d'aide au développement, tandis que la Fondation Bill Gates versera, en 2016, 200 millions de dollars (environ 190 millions d'euros), qui seront suivis d'autres donations. Selon le rapport de 2015 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le paludisme dans le monde, environ 214 millions nouveaux cas de malaria ont entraîné la mort de quelque 438.000 personnes l'année dernière, alors que le paludisme est une maladie dont on peut se protéger et qui peut être soignée. Le paludisme tue surtout les enfants, ceux de moins de cinq ans représentant les deux tiers des décès, rappelle ce rapport.
Des progrès considérables ont été faits au cours de 15 dernières années dans les efforts pour contrôler la maladie, mais ils sont menacés par la résistance aux médicaments antipaludéens et aux insecticides qui gagne du terrain, selon le rapport de l'OMS.
«Si de nouveaux insecticides ne sont pas lancés d'ici à 2020, la situation deviendra critique et le nombre de morts pourrait bondir», ont prévenu MM. Osborne et Gates, qui se disent «optimistes que l'on puisse éradiquer le paludisme de (leur) vivant». Le paludisme est l'un des principaux défis de santé publique dans le monde, avec plus de 40% de la population qui vit dans des régions à risque.

RENDEZ VOUS SCIENTIFIQUE

-Conférence internationale d'infectiologie les 30 et 31 janvier à Oran

Une Conférence internationale d'infectiologie se tiendra les 30 et 31 janvier prochains à Oran, à l'initiative de la Direction générale du CHUO, a-t-on appris des organisateurs.
«L'amélioration de l'hygiène hospitalière et la consolidation de la prévention des infections associées aux soins» constituent les objectifs majeurs de la rencontre, première du genre consacrée à la thématique infectiologique à Oran, a précisé la présidente du comité d'organisation, Pr Nadjet Mouffok.
Plus de 300 spécialistes issus des différents services hospitaliers du pays sont attendus à cette manifestation scientifique aux côtés d'homologues étrangers invités de plusieurs pays dont la France, le Maroc et la Tunisie, a indiqué Pr Mouffok, également chef du Service des maladies infectieuses au CHUO. Cette rencontre intervient en application de la stratégie élaborée par la tutelle en vue d'améliorer la prise en charge des patients», a-t-elle expliqué.
Dans ce contexte, une feuille de route visant à renforcer l'hygiène et la prévention des infections en milieu hospitalier est mise en œuvre au niveau du CHUO qui bénéficie à ce titre de l'accompagnement d'un Centre de référence basé en France dans le cadre d'une convention entre les deux établissements partenaires, a indiqué Pr Mouffok.

-9e journée scientifique de l'association EL BADR le 30 janvier à Blida

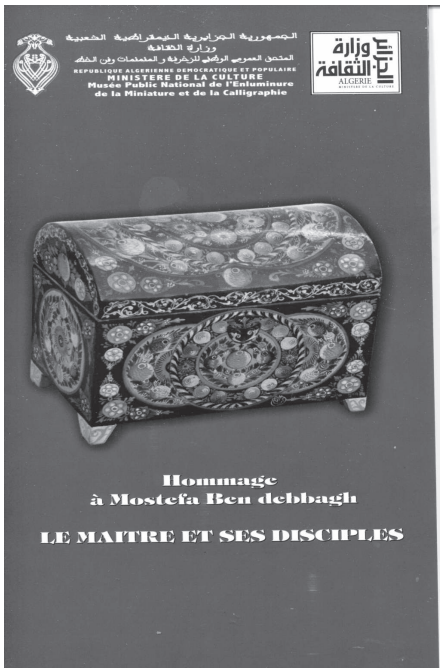
L'association EL BADR organise sa 9e journée scientifique thématique dédiée cette année aux cancers de l'enfant qui aura lieu le samedi 30 janvier 2016 à partir de 9 Heures au niveau de la salle de conférences de l'Ecole Technique de la Sonelgaz à Blida, avons-nous appris auprés du Docteur Mustapha MOUSSAOUI, président de l'association EL-BADR d'aide aux malades atteints de cancer.

En présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi

Hommage à Mostefa Bendebagh, le maître immortel des arts musulmans

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a honoré de sa présence, mardi au Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie, la reconnaissance de la nation à l'œuvre immortelle du maître Mostefa Bendebagh dans le rayonnement des arts musulmans. La cérémonie s'est déroulée en présence également de sa famille et de ses disciples, dont le directeur du musée, Mustapha Belkahla.

«Nous encourageons vivement le précieux héritage légué par Mostefa Bendebagh, qui doit servir d'école aux jeunes générations», a affirmé le ministre. L'œuvre laissée par ce maître a été ainsi revalorisée par ses dizaines de disciples, qui se sont servis de leur talent et de leur génie créatif pour redonner vie à cet héritage et le développer. Mohamed Sadek Daoud, maître dans la décoration traditionnelle, à savoir l'enluminure, est l'un de ses fervents disciples. Il compte en effet parmi ses premiers élèves. Mohamed Sadek Daoud n'a pas tari d'éloges en parlant de son professeur et s'est dit reconnaissant envers son maître pour les enseignements inestimables acquis dans les arts musulmans. « Poursuivre et participer au rayonnement du message de Mostefa Bendebagh est un devoir, et ce partout dans le pays», a affirmé Mohamed Sadek Daoud. Un autre disciple, Sadek Mezouane, a lui également loué le chemin tracé par le maître. Pour sa part, il transmet le savoir de Mostefa Bendebagh à travers les cours qu'il donne à ses élèves. La jeune Nouara Djamila, l'une de ses élèves, a quant à elle témoigné de la valeur de ses enseignements et s'est dit fière de compter parmi les nouvelles générations qui perpétuent l'œuvre de Mostefa Bendebagh. La voie de la transmission du message est maintenant toute tracée. Aussi, le directeur du musée, Mustapha Belkahla, a promis de poursuivre l'œuvre du maître à travers des événements réguliers comme celle-ci. Mostefa Bendebagh a été un artisan infatigable œuvrant à la renaissance de notre patrimoine culturel et artistique pendant la colonisation. C'est en partie grâce à lui que le système colonial a échoué dans sa politique et sa stratégie de déculturisation de l'Algérie. Ce maître, par son génie créatif et son haut talent, a imposé notre savoir-faire relevant du patrimoine. Il a poursuivi cette longue tâche après l'indépendance. Son âge avancé lui a permis de concrétiser ses belles valeurs. Il a vécu cent ans et s'est éteint en 2006. Sa mémoire reste toujours vivante. **Kamel Cheriti**



LE CONCERT DU JOUR

ELVIS

LE TRIO Radio Elvis offre son dernier concert de sa tournée algérienne, aujourd'hui, jeudi 28 janvier, dès 19h30, à la salle El Mouggar à Alger.

Après son tour dans toutes les villes de l'Institut français d'Algérie, Radio Elvis s'arrête dans la capitale en promettant la sortie de son premier album, Les Conquêtes, le 1er avril prochain.

Le chanteur et guitariste Pierre Guenard s'est d'abord lancé sur la scène slam, entre Poitiers et Nantes avant de se retrouver en région parisienne. Il se baptise alors Radio Elvis, un pseudo bien éloigné du « King » de Tupelo puisqu'il abrite un projet dédié à... la chanson française, voire à un rock des plus raffinés. Celui-ci, très littéraire, voit s'entrecroiser Les Ombres de Saint-Exupéry, Jack London ou John Fante, des influences assumées, et développe des atmosphères nourries de récits introspectifs ou de souvenirs de voyages. Devenu au fil des dates et des concerts un groupe à part entière avec l'arrivée de deux autres musiciens, Colin Russeilet à la batterie (également au MS20 et à l'OP1), Manu Ralambo à la basse et à la guitare, Radio Elvis publie en 2013 un premier EP autoproduit, Juste avant la ruée. Celui-ci est porté par un premier single efficace, La Traversée, dont le clip minimaliste est inspiré par I'm Not a Young Man Anymore réalisé par Andy Warhol avec Lou Reed. En 2015, Radio Elvis signe un nouvel EP, Les Moissons, porté par un single aérien, Au loin les pyramides. Ce trio remet à plat les codes du rock dans une vision moderne et onirique. Bonne soirée ! **R. C**



SORTIR

FLAMENCO

CONCERT Mélodies arabes et brise flamenco avec le quartet Gani Mirzo et la chanteuse algérienne Neila Benbey. Une fusion de sons entre l'Orient et l'Occident autour du luth. Aujourd'hui, jeudi 28 janvier. 19h. Centre culturel Aissa-Messaoudi de la Radio Algérienne, Alger. Invitations disponibles à l'Institut Cervantès d'Alger.

MEXICO

SPECTACLE musical de CoraSon de Mexico. Aujourd'hui, jeudi 28 janvier. 19h. Alger. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Prix : 500 DA. Une formation de mariachis basée à Marseille et dirigée par Alejandro Pinto, danseur et joueur de guitarrón, guitare basse mexicaine. Formée de neuf musiciens, elle comporte trois voix solistes, des guitares dans leurs formats traditionnels : requinto, vihuela, jarana et guitarrón. Il y a également la trompette et le violon, accompagnés d'un saxophone soprano et d'une flûte traversière, ce qui apporte des sonorités nouvelles. Le répertoire : des standards mariachis, des boleros mexicains, des valses traditionnelles de Veracruz et des chants aztèques en langue nahuatl. CoraSon porte un soin extrême aux costumes traditionnels, depuis les ornements de plumes aztèques jusqu'aux sombreros mariachis.

CASBAH

CASBAH street expo-photos par Sbit'art. Samedi 30 janvier. 10h. A côté de l'atelier de Khaled (côté Bab Jdid) à la Casbah d'Alger. Avec Walid Talbi, Ouamar Walid Ait Mohand, Mahieddine Nebbak, Imane Taane,Yanis Benramdane, Romaissa Amrine. Remémoration de la ville historique inscrite au patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco.

ART

EXPOSITION Entrée libre de l'artiste peintre Jaoudet Gassouma. Ezzou'art galerie du centre commercial de Bab Ezzouar, Alger. Visible jusqu'au jeudi 28 janvier.

PEINTURE

EXPOSITION Les invités de Baya avec AmalBenghezala,Noureddine Hamouche, Jaoudet Gassouma, Smail Ouchène. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Du jeudi 28 janvier au samedi 27 février.

LIVRE

BOURSE aux livres et Forum littéraire. Samedi 30 janvier. 10h30. Musée public nNational du Bardo, Alger. Partage du livre et autour du livre.

FIL

EXPOSITION Sur le fil de l'artiste Kenza Bourenane. Galerie d'art El Yasmine, Dely-Ibrahim-Alger. Visible jusqu'au dimanche 31 janvier.

SCULPTURE

GRAND Salon sur la sculpture de l'Est algérien. Palais de la Culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine, jusqu'au lundi 29 février. Plus de trente artistes de l'est algérien y participent avec des œuvres réalisées en bois, en pierre, en plâtre, en résine, en terre cuite, en plomb, en polyester ou à partir de produits de récupération.

HOMMAGE

EXPOSITION Le maître et ses disciples en hommage à Mostefa Ben Debbagh (1906-2006), maître de l'enluminure et précurseur des arts appliqués en Algérie. Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Basse Casbah, Alger), jusqu'au samedi 26 mars.

télé 2 JOURS

JEUDI

TF1



20.55 : Section de recherches

SÉRIE avec Xavier Deluc, Chrystelle Labaude… Martin Bernier se marie avec Laura Belmont, son grand amour. Entouré de son équipe, il passe la bague au doigt de la romancière. Mais pendant que la fête bat son plein, Laura retrouve son témoin Antoine Blessac, l'un de ses amis d'enfance, assassiné dans une chambre. Le meurtrier est forcément parmi les invités. L'enquête commence ...

M6



20.55 : Once Upon a Time

SÉRIE avec Ginnifer Goodwin, Elizabeth Mitchell… Alors qu'Ingrid vient de réussir à lancer son sortilège, qui s'apprête à frapper Storybrooke, Gold vient la voir pour lui proposer un marché. Etant immunisé, il s'engage à la laisser tranquille si elle accepte d'épargner Belle et Henry. Pendant ce temps, Emma et toute la bande cherchent un moyen d'échapper à la malédiction : ils tentent de quitter la ville malgré ...

CANAL+



21.00 : False Flag

SÉRIE avec Ishai Golan, Yoav Donat… Yuval, le mari de Natalie, a aidé Sean, Emma, Asia, et Ben à prendre la fuite après avoir compris que le gouvernement israélien allait bientôt les extrader vers la Russie. Tous doivent cohabiter pendant quelques jours dans le même appartement. Ben a des doutes sur Sean et pense qu'il est réellement impliqué dans l'enlèvement du ministre iranien...

france 2



20.55 : Envoyé spécial

Culture Infos
Envoyé spécial Uber a envahi notre quotidien. Depuis 2009, cette application a dynamité le secteur pourtant réglementé des taxis partout dans le monde. Mais Uber a aussi donné son nom à un nouveau modèle économique qui gagne tous les secteurs : l'uberisation. Il supprime les intermédiaires entre l'offre et la demande, attribue des notes à ses utilisateurs et aux prestataires de services. Pendant...

TV5MONDE



21.00 : Une nuit avec les héros de la santé
DIVERTISSEMENT

Une nuit avec les héros de la santé Michel Drucker invite des personnalités à partager une journée avec des hommes et des femmes qui font avancer la recherche médicale. Patrick Timsit a passé 24 heures avec le Samu de Necker, Elsa Zylberstein a vécu la naissance d'un bébé à Angers, Thierry Lhermitte a partagé la vie d'un médecin chercheur à ...

france 3



20.55 : Mes héros

COMÉDIE avec Clovis Cornillac, Josiane Balasko…
Mes héros Maxime, tente de sauver sa compagnie d'ambulances et sa vie de famille. Il apprend que sa mère, Olga, vient d'être emprisonnée pour s'être opposée à un policier qui brutalisait sa femme. Il accepte de la ramener chez elle à condition qu'elle se réconcilie avec son mari, Jacques, avec qui elle est fâchée. En chemin, ils croisent le petit Tiemoko, ...

TF1

09:25 Petits secrets entre voisins
09:55 Petits secrets entre voisins
10:25 Petits secrets entre voisins
10:55 Petits secrets entre voisins
11:20 Petits secrets en famille
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:15 Une inquiétante baby-sitter
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue chez nous
19:00 Money drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:35 Météo, météo des neiges
20:45 C'est Canteloup
20:55 SECTION DE RECHERCHES
21:50 Section de recherches
22:55 SECTION DE RECHERCHES
23:50 Section de recherches
00:55 New York Section Criminelle

france 2

13:00 Journal de 13h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:20 Comment ça va bien !
17:20 Dans la peau d'un chef
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant
20:50 Météo, météo des neiges
20:55 ENVOYÉ SPÉCIAL
22:40 COMPLÉMENT D'ENQUÊTE
23:50 Dans quelle éta-gère...
23:55 Au clair de la lune
02:15 Toute une histoire
03:15 L'histoire continue

france 3

14:55 Questions au gouvernement
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Météo des neiges
19:00 Le 19/20
19:55 Météo
20:00 Tout le sport
20:20 Météo régionale
20:25 Plus belle la vie
20:55 MES HÉROS
22:25 Météo
22:30 Grand Soir 3
23:05 DOCS INTERDITS
00:10 Docs interdits
01:40 Un livre un jour
01:45 Midi en France
02:45 Plus belle la vie
03:05 Un livre un jour
03:10 1965, première campagne pour l'Élysée
04:10 30 millions d'amis
04:40 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

CANAL+

12:45 La nouvelle édition
14:05 Deutschland 83
14:55 Deutschland 83
15:45 Exodus : gods and kings
18:10 Mon oncle Charlie
18:30 L'album de la semaine
18:40 Importantissime, les coulisses de l'émission
18:45 Le JT du grand journal
19:10 Le grand journal
20:10 Le petit journal
20:50 Les Guignols
20:55 FALSE FLAG
21:45 False flag
22:25 STRIKE BACK
23:10 Strike back
23:55 John wick
01:35 Surprises
01:45 Rugby : Pro D2
03:25 Zapsport
03:30 Les spécialistes rugby
04:20 Hockey sur glace : Washington

arte

13:20 Arte Journal
13:35 Razzia sur la chnouf
15:30 Ports d'attache
16:20 Les pharaons de l'Egypte moderne
17:20 X:enius
17:45 France-Allemagne une histoire commune
18:15 Les grands animaux d'Asie
19:00 Un billet pour le Balkan express
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:50 Tu mourras moins bête
20:55 WOLF HALL
21:55 Wolf hall
22:55 WOLF HALL
23:55 Rio, sexe et (un peu de) tragi-comédie
01:30 Le magnifique
03:00 Si la musique m'était contée
05:25 Giora Feidman et le Gershwin Quartet

M6

11:45 Drop dead diva
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:10 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Client fatal
15:45 Mélodie d'un soir
17:25 Les Reines du shopping
18:40 Chasseurs d'appart'
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 ONCE UPON A TIME
21:45 Once Upon a time
22:40 ONCE UPON A TIME
23:30 Nouveau look pour une nouvelle vie
00:55 Nouveau look pour une nouvelle vie

TV5MONDE

18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' le monde en français - 3e partie
19:05 Tendance XXI
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21:00 UNE NUIT AVEC LES HÉROS DE LA SANTÉ
23:15 Le journal de la RTS
23:40 Météo
23:45 HÔTEL DES AMÉRIQUES
01:15 TV5 Monde le journal Afrique
01:35 Complément d'enquête
02:45 Le dessous des cartes
03:00 TV5 Monde le journal
03:20 Météo
03:30 Falò
04:00 TV5 Monde le journal

VENDREDI

TF1



20.55 : Les invisibles : tous les pièges sont permis

DIVERTISSEMENT
Les invisibles : tous les pièges sont permis De nombreuses personnalités ont accepté de participer à des caméras cachées très particulières, certaines au profit d'associations caritatives. A bord d'une péniche, l'animateur a convié tous les protagonistes à découvrir et commenter les images. Ainsi Gad ...

M6



20.55 : Elementary

SÉRIE avec Jonny Lee Miller, Lucy Liu…
Le corps sans vie d'Henry Wilseck, un sans-abri, est retrouvé dans un parc en plein quartier d'affaires. Il a été tué par balles. Les enquêteurs découvrent dans sa veste une enveloppe contenant de l'argent et une équation. Sherlock ne tarde pas à s'apercevoir que cette formule mathématique émane d'un célèbre avocat, Maître Arlen Schrader. Lors de ...

CANAL+



21.00 : Le dernier loup

FILM avec Feng Shaofeng, Shawn Dou…
Le dernier loup En 1967, l'an II de la révolution culturelle, des étudiants chinois sont envoyés à la campagne. Parmi eux, Chen Zen, originaire de Pékin, qui arrive en Mongolie intérieure pour apprendre le chinois aux populations locales. Six mois passent, et le jeune homme, en parcourant les steppes à cheval, tombe sur une impressionnante meute de loups. Il est aussitôt fasciné par l'animal, ...

france 2



20.55 : Chérif

SÉRIE avec Abdelhafid Metalsi, Carole Bianic…
L'assistant personnel de Tom Duval est retrouvé mort, au nez et à la barbe des policiers. Un véritable défi pour Chérif et Briard, qui travaillent dans des lieux qu'ils connaissent parfaitement, mais se trouvent sous la menace d'une enquête interne diligentée par l'Inspection générale de la police ...

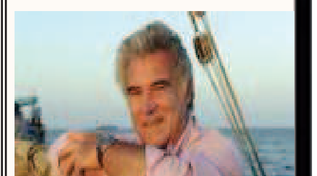
TV5MONDE



21.00 : Le plus grand cabaret du monde

DIVERTISSEMENT
Le plus grand cabaret du monde L'émission de Patrick Sébastien revient pour une 17e saison ! Parrain de la soirée, l'acteur Patrick Timsit sera accompagné d'Isabelle Mergault, Ingrid Chauvin, de Shirley et Dino, Clara Morgane, Pascal Olmeta, ...

france 3



20.55 : Thalassa

Culture Infos
Indonésie, l'éveil d'un archipel Eden Papou. Grâce au Britannique Andrew qui a créé un éco resort et un centre de protection de la nature, coraux, raies manta, tortues et requins sont de retour dans l'archipel papouasien de Raja Ampat • Djakarta Yacht Club. Un ancien vendeur de rue devenu ...

TF1

17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue chez nous
19:00 Money drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:35 My Million
20:37 Trafic info
20:40 Météo
20:45 C'est Canteloup
20:55 LES INVISIBLES
23:30 VENDREDI, TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR
01:15 Euro Millions
01:25 Vendredi, tout est permis avec Arthur
02:55 L'affiche de la semaine
03:30 Trafic info
03:35 Musiques
03:49 Petits secrets entre voisins
04:15 Petits secrets entre voisins
04:40 Petits secrets entre voisins
05:05 Petits secrets entre voisins
05:30 Petits secrets entre voisins

france 2

13:00 Journal de 13 h
13:50 Météo, point route
14:00 Toute une histoire
15:10 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:25 Comment ça va bien !
17:20 Dans la peau d'un chef
18:05 Point route
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents, mode d'emploi
20:45 Grand public
20:50 Météo, météo des neiges
20:55 CHERIF
21:45 Cherif
22:35 Cherif
23:30 TARATATA 100 % LIVE
01:05 Dans quelle éta-gère...
01:10 Envoyé spécial
02:55 Complément d'enquête
04:00 Toute une histoire
05:00 L'histoire continue
05:30 Comment ça va bien !

france 3

15:05 Un cas pour deux
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Météo des neiges
19:00 Le 19/20
19:55 Météo
20:00 Tout le sport
20:20 Météo régionale
20:25 Plus belle la vie
20:55 THALASSA
22:50 Météo
22:55 Soir 3
23:25 ELLES SE CROIENT TOUTES JOLY
01:30 Inspecteur Barnaby
03:05 Un livre un jour
03:10 Midi en France
04:05 Plus belle la vie
04:30 Un livre un jour
04:35 Zorro
05:00 Les Matinales
05:25 Questions pour un champion

CANAL+

10:10 Rencontres de cinéma
10:30 Discount
12:15 Mon oncle Charlie
12:45 La nouvelle édition
14:05 Les nouveaux sauvages
16:05 Le tube
16:50 Papa ou maman
18:10 Mon oncle Charlie
18:30 L'album de la semaine
18:45 Le JT du grand journal
19:10 Le grand journal
20:05 Météo
20:10 Le petit journal
20:50 Les Guignols
20:55 LE DERNIER LOUP
22:55 L'ÉMISSION D'ANTOINE
23:55 Bis
01:35 Samba
03:30 Centopeia
03:35 The nostalgist
03:55 Rio, le magazine des Jeux Olympiques
05:15 Zapsport
05:20 La data room

arte

19:00 Un billet pour le Balkan express
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:50 Tu mourras moins bête
20:55 AU NOM DU FILS
22:30 RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES
23:15 Femmes sans enfant, femmes suspectes
00:10 Court-circuit
00:25 K-Nada
00:55 Dans la joie et la bonne humeur
01:05 Frère de lait
01:35 Tracks
02:20 Genesis
03:50 Voyage aux Amériques
04:15 Best of "Arte journal"
05:00 Rendez-vous chez les artistes
05:30 Square
05:55 Personne ne bouge !

M6

12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:10 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Lune de miel en solo
15:45 Au rythme de mon cœur
17:25 Les Reines du shopping
18:40 Chasseurs d'appart'
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:45 Météo
20:55 ELEMENTARY
21:45 Elementary
22:40 ELEMENTARY
23:30 Elementary
00:20 Elementary
01:10 Californication
01:45 Californication
02:15 Météo
02:20 M6 Music

TV5MONDE

19:05 Les escapades de Petitrenaud
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21:00 LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE
23:20 Le journal de la RTS
23:45 Météo
23:50 LA GRANDE LIBRAIRIE
01:20 TV5 Monde le journal Afrique
01:35 Tout compte fait
02:25 Escapade, le magazine des patrimoines
03:00 TV5 Monde le journal
03:20 Météo
03:30 Zap in.ch
04:00 Tv5monde le journal
04:20 Météo

LA POMME DE TERRE LA PLUS CHÈRE DU MONDE ADJUGÉE À UN MILLION D'EUROS



Jamais pomme de terre n'aura coûté si cher. Ce week-end, le célèbre photographe irlandais Kevin Abosch, a vendu l'un de ses clichés à un « businessman européen », a-t-il fait savoir au Sunday Times. Le cliché original a largement été partagé sur Twitter.

La photographie, adjugée à un million d'euros, a été réalisée en 2010 et représente un tubercule, légèrement terreux, sur fond noir. L'artiste est principalement connu pour ses portraits de célébrités, parmi lesquelles Johnny Depp, Steven Spielberg ou la militante pakistanaise Malala Yousafzai. Ces photos sont-elles généralement estimées à 200.000 pounds, soit un peu plus de 260.000 euros.

La somme astronomique n'a pas manqué de faire réagir les internautes qui se sont lancés dans des parodies cinglantes du portrait patate.

IL REÇOIT UNE NOTE D'ÉLECTRICITÉ DE 16.000 EUROS



Il y a un an, Bruno Bordignon, un habitant du Lherm, au sud de Toulouse, reçoit un coup de fil d'EDF lui indiquant qu'il doit s'acquitter d'une facture de 12.000 euros pour sa consommation d'électricité. Le mois suivant, la note salée passe à près de 14.000 euros. Aujourd'hui, la « douloureuse » s'élève à 16.000 euros… Sauf que l'homme et sa famille n'ont pas changé leur mode de vie au point de passer d'une consommation de 1.900 kWh à 44.000 kWh en un mois, raconte-t-il à France 3 Midi-Pyrénées.

Il conteste la somme, d'autant plus qu'il n'a pas fait l'objet d'un relevé depuis plus de trois ans. Mais rien n'y fait. On lui accorde juste la possibilité d'étaler les paiements, soit 510 euros chaque mois ce qui pèse lourd dans le budget familial.

En octobre, il fait venir un huissier qui constate que son compteur n'est pas conforme. Et il continue à contester le montant à payer. Une porte-parole d'EDF a confié à France Bleu Toulouse que son dossier était désormais entre les mains du service consommateur.

Le saviez-vous

IL EXISTE UN SPORT DE COMBAT QUI COMBINE DES GANTS DE BOXE AVEC DES TASERS !



Un homme du nom de Michael Alexander n'a pas trouvé le sport des Arts martiaux mixtes (MMA) assez intéressant, il a donc ajouté à ce dernier une touche électrique pour plus de « fun ».

Ce nouveau sport est appelé Shockfight, et le concept est assez simple : concevoir des tasers de 3 millions de Volts et les combiner aux gants de combat tout en gardant les mêmes règles du MMA qui est un sport de combat complet (coups de pied, de poing, de genou, de coude…)

Le Shockfight se pratique illégalement, il ne jouit pas d'une grande popularité et on comprend pourquoi.

PAR ERREUR, ELLE MET SON TICKET GAGNANT DE LA LOTERIE À LA MACHINE À LAVER



Dans la catégorie « grosse boulette où on n'a pas fini de s'en mordre les doigts », cette Britannique est en lice pour remporter la palme. A Worcester (Royaume-Uni), une femme affirme avoir remporté la moitié du gros lot de 66 millions de livres (87 millions d'euros), un tirage au cours duquel deux chanceux ont trouvé les numéros gagnants.

Le problème, rapporte la BBC News, c'est qu'elle aurait laissé son précieux ticket dans la poche de son jean, parti prendre un bain dans la machine à laver, effaçant au passage le code-barres figurant sur le ticket. Des informations indispensables pour pouvoir empocher ses gains.

Vendredi, la malchanceuse, qui a préféré garder l'anonymat, s'est ruée chez son buraliste avec son ticket en lambeaux pour lui faire part de sa mésaventure. 26, 27, 46, 47, 52, 58 : la combinaison gagnante figure bien sur le ticket. Mais la date, le code-barres et le numéro de série du ticket ont été effacés.

« Je suis à bout de nerfs. Je n'ai pas dormi de la nuit », a-t-elle confié à la presse locale. « Depuis que j'ai trouvé le ticket dans la poche de mon jean, ma fille et moi avons essayé de le sécher avec un sèche-cheveux. On peut distinctement lire 2016, mais pas la date exacte », a expliqué la mère de famille. « C'est l'un des deux seuls endroits où j'achète mes tickets de loterie, et je me souviens être venue ici la veille du tirage, parce que j'avais d'autres choses à acheter », assure l'Anglaise.

Camelot, l'équivalent britannique de La Française des Jeux, a confirmé avoir eu vent de cette affaire. Un porte-parole de l'entreprise a conseillé à la potentielle détentrice du ticket gagnant de contacter Camelot par courrier. La mère de famille aurait dans la foulée envoyé les restes de son ticket à l'organisme de la loterie nationale.

IL AGRESSE UN POMPIER QUI LE SOIGNAIT ET PREND HUIT MOIS DE PRISON



Huit mois de prison pour outrages et menaces de mort, alors que douze mois étaient requis par le procureur. C'est la peine à laquelle le tribunal correctionnel de Toulouse a condamné un homme de 35 ans, rapporte La Dépêche du Midi dans son édition de dimanche.

L'affaire remonte au 10 décembre. Le trentenaire s'en était d'abord pris à un agent de La Poste, route de Seysses, car il était mécontent d'être dirigé vers un guichet automatique. Touché dans la bagarre qui s'en était suivie, le client irascible avait alors appelé les pompiers. Conduit au CHU de Purpan, mais toujours pas calmé, il avait déploré la qualité des soins et avait agressé l'un des pompiers, copieusement insulté au passage. Avant de repasser par la case prison, cet homme avait déjà été condamné sept fois, dont cinq pour menaces de mort.

En revanche, il n'a pas été reconnu coupable d'apologie d'actes de terrorisme, un délit pour lequel il était également jugé.

EN SNOWBOARD À TRAVERS LES RUES DE NEW YORK



Batailles de boules de neige, sessions de luge ou bonhommes de neige : après le passage de la tempête «Snowzilla», les rues de New York, recouvertes de 50 cm de poudreuse, se sont transformées, le temps d'un week-end, en gigantesque terrain de jeux pour tous les gamins de la ville.

Mais certains grands enfants n'ont pas boudé non plus leur plaisir, comme le Youtuber Casey Neistat, qui a décidé de parcourir les rues en snowboard, tracté par un 4x4. Et il n'était, visiblement, pas le plus malheureux :

Le casse-cou, habitué des vidéos virales, n'a pas lésiné sur les moyens : plusieurs amis, une perche à selfies, une Jeep Wrangler, un drone… même la police a participé au tournage, fermant au final les yeux sur l'infraction à l'interdiction de circuler.

Vers l'émergence de casques audio 3D en 2016

L'univers audio subit une petite révolution avec l'arrivée sur le marché de nouveaux casques proposant une expérience sonore inédite. Ces casques audio "3D", mis au point par l'américain Jabra ou encore le français 3D Sound Labs, proposent une immersion inédite dans l'univers du son, à l'attention des mélomanes, mais également des cinéphiles ou des joueurs.



La technologie Audio 3D donne l'illusion que les sources sonores sont placées autour de l'utilisateur, à 360 degrés, plutôt que dans sa tête. L'idée est donc de l'immerger comme s'il était au coeur d'un concert, d'un film ou bien encore d'un jeu vidéo. Pour aboutir à un tel résultat, le casque doit être équipé d'une multitude de capteurs (GPS, gyroscope, boussole, accéléromètre) afin d'adapter le son à l'environnement et aux mouvements de la tête.
Le 3D Sound One, développé par la start-up française 3D Sound Labs, a été montré pour la première fois au CES 2015 avant de faire l'objet d'une campagne de financement en ligne via la plate-forme KickStarter. Il est disponible dans le commerce pour 299 euros et compatible pour le moment avec les appareils fonctionnant sous Windows ou encore iOS (via l'application mobile 3D Audio Player).
Aujourd'hui, c'est au tour de Jabra de présenter son premier casque audio 3D, pour le moment réservé aux développeurs. Afin de promouvoir sa technologie, le constructeur américain s'est allié à Microsoft et à l'association Guide Dogs UK. Ces derniers souhaitent pouvoir adapter ces casques intelligents pour réussir à créer une image sonore de tout ce qui entoure une personne malvoyante afin de l'immerger elle aussi dans n'importe quel univers. C'est au CES 2016 à Las Vegas que Jabra a dévoilé son "Intelligent Headset Developer Edition". Il est disponible aux États-Unis seulement pour l'instant, pour 420 dollars (l'équivalent d'environ 385 euros)
Ce type de casques audio, connectés en Bluetooth avec des logiciels ou des applications spécifiques, est ainsi censé pouvoir proposer une alternative nomade à ce que proposent par exemple les systèmes de home cinéma, lesquels peuvent prendre énormément de place et surtout s'avérer très couteux.

L'ADRESSE IP DÉSORMAIS CACHÉ PAR DÉFAUT SUR SKYPE



Microsoft a décidé de rendre l'adresse IP des utilisateurs de Skype invisible par défaut. L'objectif est d'éviter que ces derniers ne subissent des harcèlements.
La célèbre firme américaine de Bill Gates a eu vent de mauvaises manies de la part de hackers qui utilisaient Skype pour détecter des adresses IP. Récemment, le logiciel phare de vidéoconférence avait pris les choses en main en décidant d'ajouter la possibilité de cacher cette information cruciale.
Désormais, l'adresse IP est même indétectable par défaut.
Une nouveauté dont se félicitent les joueurs et les internautes adeptes de streaming, qui s'acharnent depuis longtemps à ne plus être victimes d'attaques "par déni de service". Ce sont des attaques consistant à rendre un service indisponible à des utilisateurs tout à fait légitimes.

Gestion des autorisations Android : les consommateurs restent dans le flou

Selon les conclusions d'une équipe de chercheurs de l'université de Colombie britannique et l'université de Californie Berkeley, les consommateurs demeurent peu conscients des pouvoirs conférés aux applications Android au moment de leur installation.
Au lancement de Marshmallow, la nouvelle version du système d'exploitation d'Android, les utilisateurs jouiront d'un plus grand contrôle en matière de permissions -- accès à la localisation géographique ou au carnet d'adresses de l'utilisateur, par exemple.
Mais cela semble encore loin. Un an après son déploiement, Lollipop, le prédécesseur de Marshmallow, n'est installé que sur un tiers des appareils.
Cela signifie que la majorité des utilisateurs n'est pas au fait des accès aux données personnelles ouverts lors de l'installation d'une application. Les permissions demandées sont listées au lancement du processus et la seule façon de refuser reste l'annulation pure et simple de l'installation de l'application.
De nombreux consommateurs se sont par exemple indignés en apprenant qu'une simple application "torche" - "The Bright-



test Flashlight", 100 millions de téléchargements sur Google Play - collectait et transmettaient des données personnelles, comme la localisation de l'appareil, tout en maintenant allumé le flash du capteur photo afin de l'utiliser comme torche.
Mais le malaise n'est apparu qu'une fois le sujet exposé au grand jour. Les chercheurs sont partis de ce constat. Ils ont donné à un petit groupe de 36 participants un smartphone Android modifié afin que soient bien soulignés les moments où les applications accédaient à certaines informations et ceux où des permissions étaient nécessaires.
Au bout d'une semaine, 80% des participants ont affirmé avoir souhaité bloquer au moins une permission. Dans l'ensemble, un tiers des requêtes auraient été stoppées.
Seules six personnes n'ont vu aucun inconvénient à la transmission complète de leurs informations.
L'étude montre un grand besoin de clarification quant à la manière dont sont obtenues ces permissions et à leur raison d'être. La possibilité de leurs refus demeure également une piste à approfondir.
Ces conclusions montrent aussi à quel point les consommateurs sont submergés de requêtes émanant de leurs smartphones, PC et services en ligne. Tant et si bien qu'ils ont tendance à cliquer aveuglément sur 'accepter'.
Une étude du Pew Research Center, elle aussi publiée cette semaine, montre qu'aux États-Unis, les consommateurs acceptent mieux l'érosion de la vie privée lorsqu'ils en perçoivent les bénéfices de façon plus évidente.
Par exemple, 54% des consommateurs accepteraient l'introduction d'un équipement de surveillance au bureau pour lutter contre les cambrioleurs. En revanche, seuls 37% accepteraient qu'une compagnie d'assurance installe une boîte noire dans leur voiture en échange d'une prime d'assurance moindre.

780 MILLIONS DE PUBLICITÉS BLOQUÉES PAR GOOGLE EN 2015



En 2015, le moteur de recherche a évité que 780 millions de publicités ne viennent polluer le surf des internautes, jugées mensongères, ou relevant de la contrafçon ou du pishing.
La proportion de publicités bloquées par Google est en explosion de 50% en 2015. En marge de son action, le géant américain a suspendu plus de 10.000 sites et 18.000 comptes d'annonceurs pour des contrefaçons. Aussi, près de 7.000 sites étaient utilisés pour des attaques de phishing.
Plus en détail, plus de 12,5 millions de publicités mensongères en lien avec l'univers pharmaceutique ont été bloquées. Les pubs assurant la perte de poids à l'aide d'un médicament spécifique étaient notamment en cause.

"123456", le mot de passe le plus utilisé par les internautes en 2015

Selon un classement établi par Splashdata, les mots de passe les plus utilisés à travers le monde l'année dernière sont les plus simples à trouver. En tête, la suite "123456" reste le plus répandu, devant "Password".
Depuis 2011, ces deux mots de passe règnent en maître sur ce classement. Trop prévisibles et donc extrêmement vulnérables, ces codes sont accompagnés par plusieurs variantes, dont "12345678", "12345", "123456789", "1234", "1234567" qui figurent tous parmi les dix mots de passe préférés des internautes.
Avec la sortie de "Star Wars" l'année dernière, des petits nouveaux ont fait leur entrée dans le classement : "starwars"



entre à la 25e place, derrière "princess" (21e) et "solo" (23e).
Splashadata s'est basé sur l'étude de deux millions de données volées et rendues publiques.

Top 25 des mots de passe les plus utilisés en 2015 :

1. 123456
2. password
3. 12345678
4. qwerty
5. 12345
6. 123456789
7. football
8. 1234
9. 1234567
10. baseball
11. welcome
12. 1234567890
13. abc123
14. 111111
15. 1qaz2wsx
16. dragon
17. master
18. monkey
19. letmein
20. login
21. princess
22. qwertyuiop
23. solo
24. passw0rd
25. starwars

FEMMES ENCEINTES : QUELS COSMÉTIQUES UTILISER ?

La grossesse est une période délicate durant laquelle il faut faire attention à son alimentation, mais aussi aux cosmétiques utilisés.Petit tour d'horizon de chaque gamme de produits de beauté et des principaux conseils. Parce qu'une future maman avertie en vaut deux !
Vous êtes enceinte ? Au rayon « cosmétiques », lisez bien les étiquettes. En effet, le passage de la mère au fœtus de substances nocives présentes dans les cosmétiques, est aujourd'hui avéré. Évitez donc au maximum les produits renfermant des parabens, des phtalates et autres dioxyde de titane.

Grossesse : choisir les huiles minérales et gels douche

Les parabens entrent ainsi dans la composition des huiles minérales. Pour les éviter, privilégiez une huile végétale comme l'argan ou le jojoba, en prenant garde aux allergies possibles. Vous pouvez également opter pour des eaux florales de type « eau de rose » ou de « fleur d'oranger ». Concernant les gels douche et les savons de toilette intime, préférez-leur les savons d'Alep ou à base végétale bio. Pour les shampoings, choisissez un produit sans parfum, ni paraben.

Femme enceinte : dentifrices et déodorants

En ce qui concerne les dentifrices et les produits buccodentaires, évitez ceux qui renferment du triclosan. Cet antibactérien allergène et irritant perturbe le système hormonal. De plus, sachez que la muqueuse buccale est deux fois plus absorbante que la peau. D'où l'importance de choisir par exemple un dentifrice écolabellisé. Pour les déodorants et les antitranspirants, privilégiez aussi le « naturel » (pierre d'Alun…). Et souvenez-vous de quelques astuces comme le fait que s'épiler les aisselles permet de limiter leur utilisation.

Le maquillage durant la grossesse

Pour les produits de maquillage enfin, privilégiez ceux à base de pigments naturels. En revanche, ne succombez pas à la tentation des teintures pour cheveux. Elles contiennent généralement de nombreux toxiques. Ainsi, pour vos cosmétiques, épluchez les étiquettes. Et n'oubliez pas que le moins est le mieux !

Démographie française : pourquoi tant de décès en 2015 ?

Le nombre de décès enregistré en France en 2015 est le plus élevé depuis la seconde guerre mondiale... Faut-il s'en inquiéter ? Un rapport de l'Insee paru en janvier 2016 fait le point sur l'évolution de la population française et explique ses variations.

Avec 247.000 habitants en plus en un an, la population française a augmenté de 0,4 % en 2015. C'est grâce au solde naturel, c'est-à-dire à la différence entre le nombre de naissances et celui des décès, qui s'élève à 200.000. La natalité est le principal moteur de l'augmentation de la population, car le solde migratoire reste faible et stable à 47.000 personnes. Le solde naturel 2015 est tout de même le plus bas enregistré depuis 1976, la faute à une mortalité en hausse et une natalité en baisse.
Il y a donc eu 600.000 décès en France en 2015, soit 41.000 de plus qu'en 2014. Cette augmentation est liée au nombre de personnes de plus de 65 ans (les baby boomers) qui grossit. En 2015, les taux de mortalité ont augmenté notamment aux âges élevés. D'après l'Insee, trois épisodes épidémiques et météorologiques ont influencé la mortalité 2015 : la grippe saisonnière (sur les trois premiers mois de 2015, avec une grippe sévère et un vaccin peu efficace) qui aurait occasionné 24.000 décès supplémentaires par rapport à 2014, la canicule avec 2.000 décès



supplémentaires en juillet par rapport à juillet 2014, et le froid d'octobre, avec 4.000 décès supplémentaires par rapport à octobre 2014.
Au final, par rapport à 2014, l'espérance de vie a diminué de 0,4 an pour les femmes et de 0,3 an pour les hommes, ce qui donne une espérance de vie de 85 ans pour les premières et de 78,9 ans pour les seconds. Sur les deux dernières décennies, l'espérance de vie a tout de même augmenté de 3,1 ans pour les femmes et de 5,1 ans pour les hommes.

Naissances, fécondité et mariages en baisse

Le nombre de naissances en 2015 a baissé, avec 19.000 naissances en moins. Cette baisse des naissances était déjà amorcée dès la fin de l'année 2014. Cependant, la natalité reste élevée avec 800.000 bébés soit un niveau comparable à 2003. La baisse des naissances serait liée à la diminution, depuis 1995, du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants : les femmes âgées de 20 à 40 ans étaient 9,3 millions en 1995, puis 9 millions en 2000 et seulement 8,5 millions en 2015.
En 2015, la fécondité est passée sous le seuil des deux enfants par femme puisqu'elle est désormais de 1,96 contre 2 en 2014. L'âge moyen de la mère à la naissance du bébé continue d'augmenter : il est en moyenne de 30,4 ans, contre 30,3 ans en 2014. La baisse de la fécondité serait surtout liée aux femmes jeunes : depuis la fin des années 1970, les femmes de moins de 30 ans sont de moins en moins fécondes. Le taux de fécondité a diminué chez les moins de 35 ans en 2015. Le report des naissances dans le temps semble donc se poursuivre. L'Irlande et la France restent toutefois les deux pays européens qui possèdent les taux de fécondité les plus hauts.
Enfin, le nombre de mariage a un peu reculé en 2015, avec 239.000 mariages, notamment en raison de la diminution du nombre de mariages entre personnes du même sexe : ils étaient 8.000 en 2015 contre plus de 10.000 en 2014. Le nombre de mariages entre personnes de sexe différent est stable à 231.000. Globalement, depuis 2000, le nombre de mariages entre personnes de sexe différent est en baisse : les mariages sont plus tardifs, les jeunes se marient moins que leurs aînés et la tranche des 20-59 ans où se concentrent les mariages, compte de moins en moins de personnes depuis 2007.

Des contes de notre enfance transmis depuis des millénaires

Ils sont toujours très populaires et des stars des dessins animés modernes, et pourtant ces contes ont traversé non pas des siècles, mais des millénaires sans prendre une ride. Ainsi, La Belle et la Bête aurait environ 4.000 ans, Jacques et le Haricot magique, 5.000 ans et la légende de Faust 6.000 ans.
Il était une fois, il y a très très très longtemps… C'est peut-être ainsi que devraient commencer certains contes populaires. Au 19e siècle, Wilhelm Grimm pensait déjà que beaucoup d'histoires qu'il avait popularisées étaient plus anciennes que les langues indo-européennes. D'autres les voyaient plus récentes, car il leur semblait improbable que ces histoires se soient transmises sur autant de générations sans support écrit. Mais une nouvelle recherche suggère qu'un certain nombre de contes existaient dans les traditions orales indo-européennes bien avant qu'ils soient écrits, donnant ainsi raison à Grimm.
En utilisant des méthodes de phylogénétique habituellement employées par les biologistes de l'évolution, pour décrire les liens entre les espèces, Jamshid Tehrani, un anthropologue de l'université de Durham, et Sara Graca Da Silva de la nouvelle université de Lisbonne, ont étudié les liens entre des histoires du monde entier. Leur étude paraît dans Royal Society Open Science. L'objectif était de trouver les origines des contes.
Les contes se sont transmis à la fois verticalement dans les populations ancestrales, des parents aux enfants, mais aussi horizontalement, entre sociétés contemporaines.



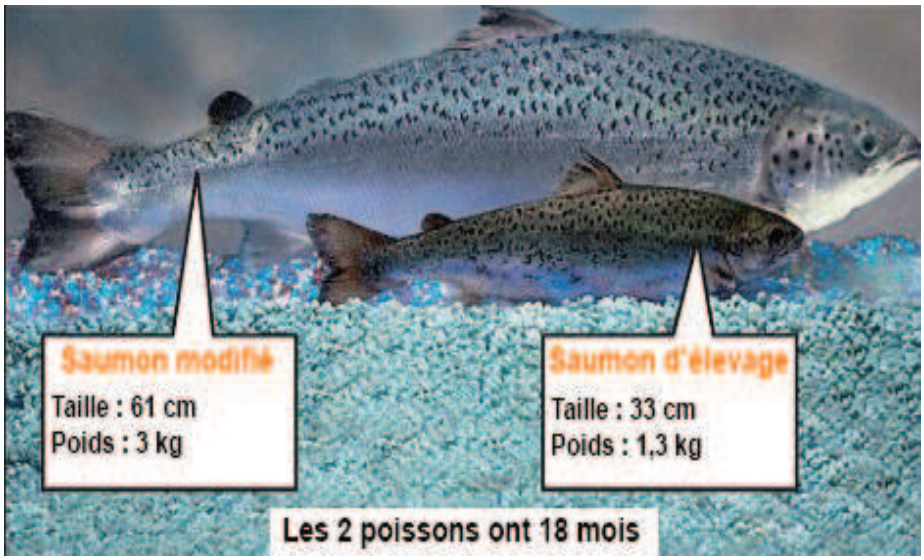
Dans leur article, les chercheurs montrent que les traditions orales des contes trouvent probablement leur origine bien avant l'émergence de la littérature, comme l'explique Sara Graca Da Silva : « Certaines de ces histoires remontent beaucoup plus loin que les premiers enregistrements littéraires, et bien plus loin que la mythologie classique - certaines versions de ces histoires apparaissent dans des textes latins et grecs -, mais nos résultats suggèrent qu'ils sont beaucoup plus vieux que cela. »

Des histoires racontées dans une langue indo-européenne disparue

Par exemple, des contes comme La Belle et la Bête ou Le Nain Tracassin, populaire en Allemagne, remonteraient à plusieurs milliers d'années, même avant l'apparition des langues comme l'anglais ou le français. Ces deux contes ont été écrits au 17e et au 18e siècle et ont des équivalents dans la mythologie grecque et romaine. Mais la reconstruction de l'arbre des contes montre qu'ils sont encore plus anciens.
Le Nain Tracassin est un des contes de Grimm et possède de nombreuses variantes. En Angleterre, il s'appelle Tom Tit Tot, et en France on le trouve aussi sous le nom d'Outroupistache. Tracassin apparaît dans Shrek 4 où il est l'un des principaux personnages. La Belle et la Bête a été écrit pour la première fois par l'auteure française Gabrielle-Suzanne Barbot de Villeneuve et sa version a ensuite été reprise par Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Ces contes auraient en réalité environ 4.000 ans.
Jacques et le Haricot magique, quant à lui, trouve ses racines dans un groupe d'histoires regroupées autour du thème d'un garçon qui vole le trésor d'un ogre. Cette histoire aurait environ 5.000 ans. Plus vieux encore : Le Forgeron et le diable, qui raconte l'histoire d'un forgeron qui vend son âme en faisant un pacte avec le diable pour acquérir des pouvoirs surnaturels. Ce thème faustien remonterait à 6.000 ans, à l'âge de bronze.
Pour Jamshid Tehrani, « Nous estimons qu'il est assez remarquable que ces histoires aient survécu sans être écrites. Elles étaient racontées même avant que l'anglais, le français et l'italien existent. Elles ont probablement été dites dans une langue indo-européenne éteinte. »

"Frankenfish" : le premier saumon génétiquement modifié arrive sur le marché américain

Pour la première fois, les autorités sanitaires américaines ont autorisé la consommation d'un saumon génétiquement modifié, premier animal transgénique à arriver dans les assiettes des Américains, malgré l'opposition d'associations de consommateurs qui craignent de ne pouvoir faire la différence avec un saumon d'élevage.



Après 20 ans de débats, le 19 novembre 2015, l'Agence fédérale des médicaments et de l'alimentation étasunienne (FDA, Food and Drug administration) a finalement considéré que le saumon génétiquement modifié de l'entreprise AquAdvantage était aussi sain pour la consommation humaine qu'un saumon non transgénique. Ce saumon, développé par AquaBounty Technologies (dont l'actionnaire principal est the Intrexon Corporation), a été modifié pour bénéficier des avantages suivants par rapport à un saumon d'élevage :

•il grandit 4 fois plus vite. Il peut ainsi atteindre sa taille adulte au bout de 16 à 18 mois, au lieu de 30 mois pour un saumon de l'Atlantique ;

•il nécessite 20% de nourriture en moins ;

•il ne nécessite aucun antibiotique ;

•il résiste mieux au froid et peut donc grandir toute l'année.

Ce saumon qui n'existe donc pas dans la nature, est un saumon de l'Atlantique (Salmo salar) dans lequel on a ajouté un transgène capable de produire une protéine antigel de la loquette d'Amérique (Macrozoarces americanus), et un gène de l'hormone de croissance du saumon quinnat (Oncorhynchus tshawytscha).

"Après une rigoureuse et exhaustive évaluation scientifique, la FDA est arrivée à la conclusion que le saumon AquAdvantage est sain à manger autant qu'un saumon atlantique non génétiquement modifié et aussi nutritif", indique la FDA.

Un avis qui n'est partagé par tous alors qu'une étude publiée en 2002 dans la revue American Society of Animal Science, indiquait que l'introduction d'une hormone de croissance engendrait davantage d'animaux diabétiques.

C'est une première dans le monde de l'agro-alimentaire : il s'agit du premier animal transgénique autorisé pour la consommation humaine. En effet, d'autres animaux génétiquement modifiés avaient déjà été autorisés comme des poissons d'aquarium et le moustique transgénique pour lutter contre la dengue au Brésil, mais ils ne sont pas destinés à être consommés.

Ce saumon, propriété de la société AquaBounty Technologies, ne peut être élevé qu'à terre, dans des bassins d'éclosion fermés, dans deux installations spécifiques au Canada et au Panama, précise la FDA, excluant un élevage aux Etats-Unis.

Cette décision arrive après des années de controverse : de nombreuses voix s'étaient élevées pour dénoncer les risques tant environnementaux que sanitaires. "Lors des consultations liées à la procédure d'autorisation, la FDA a reçu plus de deux millions de messages opposés à l'autorisation de ce saumon transgénique. Et plusieurs états étasuniens avaient souhaité l'interdire sur leur territoire, comme la Californie ou l'Alaska. Même autorisé, ce saumon aura sans doute du mal à se vendre... à condition qu'il soit étiqueté, bien sûr, ce qui n'est le cas ni aux États-Unis ni au Canada..." précise Christophe Noisette, président de l'association Inf'OGM qui ajoute que "plusieurs acteurs économiques, comme Subway, Whole Foods, Trader Joe's ou Kroger, avaient décidé que même autorisés ils ne le commercialiseraient pas." Dernièrement, CostCo, deuxième plus grand détaillant étasunien a annoncé qu'il refuserait de commercialiser ce « Frankenfish » ajoute Inf'OGM.

De plus, des associations de défense des consommateurs estiment qu'il est dangereux à la fois pour la santé et pour la biodiversité si il était introduit dans le milieu naturel. La FDA a fait valoir à cet égard que le saumon AquAdvantage était « stérile et que donc, s'il devait par le plus grand des hasards s'échapper, il ne pourrait pas se reproduire ou établir de populations à l'état sauvage ».

Les associations avaient aussi réclamé que ce saumon soit étiqueté mais, selon la loi américaine, ceci n'est requis que lorsqu'il y a « une différence matérielle tel qu'un profil nutritionnel différent » entre le produit transgénique et le produit naturel similaire. Or, « dans le cas du saumon AquAdvantage, la FDA n'a pas trouvé de différences », mais publié des recommandations pour un éventuel étiquetage. En l'absence de label et pour éviter de manger du saumon transgénique, les consommateurs peuvent toujours acheter du saumon sauvage, a suggéré un représentant de l'Agence. Ce qui signifie donc qu'un consommateur américain qui achète du saumon d'élevage risque d'acheter, sans le savoir, du saumon transgénique.

Dans tous les cas, en janvier 2016, la Cour fédérale canadienne a considéré que l'autorisation de la production d'œufs de saumon transgénique sur l'île du Prince Edward était « raisonnable ».

L'association The Consumers Union s'est dite « extrêmement déçue par la décision ». Le scientifique Michael Hansen a lui affirmé que « les consommateurs méritent de savoir quel type de nourriture ils achètent, et sondages après sondages une immense majorité nous a fait savoir qu'ils voulaient un étiquetage de la nourriture OGM ».

Certains scientifiques sont au contraire bien plus enthousiastes et mettent en avant les bénéfices pour l'environnement.

Pour William Muir, professeur de génétique à l'université de Purdue, cette décision est "tout à fait gagnante-gagnante pour l'environnement, les consommateurs et le processus" d'évaluation des données de ce poisson, car "il n'y a pas de preuves crédibles que ces poissons posent un risque, soit pour la santé humaine, soit pour l'environnement".

"C'est très encourageant de voir que le processus d'évaluation des risques a été enfin terminé et que l'utilisation de la génétique pour améliorer l'élevage puisse avancer", s'est aussi félicité Helen Sang, professeur de biologie au Roslin Institute à l'université d'Edimbourg en Ecosse.

Bientôt du saumon transgénique en France ?

La France est le premier importateur mondial de saumon : en moyenne, un Français consomme 2,3 kg de saumon par an, qui provient principalement des élevages de saumons norvégiens, controversés. Il est donc tout à fait envisageable que le saumon transgénique débarque dans nos rayons.

Depuis début 2004, l'Union européenne impose que tous les produits alimentaires préemballés contenant plus de 0,9% d'OGM soient étiquetés. Si un tel saumon devait franchir nos frontières, il devrait donc porter la mention "issu d'OGM". Toutefois, rappelons que la viande, le lait et les oeufs d'animaux nourris avec des éléments transgéniques sont exemptés de ce label. Or, selon Greenpeace, "plus de 80 % des OGM sont destinés à l'alimentation des animaux d'élevage. On nourrit avec du maïs et du soja transgéniques les vaches, les porcs ou les volailles à partir desquels on prépare des aliments (laitages, charcuterie, plats cuisinés, etc.). Elle permet aux OGM de s'introduire dans nos assiettes à notre insu, et donc de s'imposer dans l'alimentation en dépit de l'opposition massive des consommateurs !".

Ainsi, les Français qui mangent de la viande, de oeufs et/ou boivent du lait non issus de l'Agriculture Biologique, consomment déjà des OGM...

Mais la bonne question reste en suspend : ce saumon transgénique répond-il à un besoin et présente-t-il un avantage significatif pour nos sociétés ? C'est l'interrogation d'économistes et de juristes de l'université de Duke dans la revue Science...

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Crêche

Crêche à Kouba
Classe spéciale enfants présentant un retard mental et autisme.
Inscriptions ouvertes.

Tél. : 0557.62.83.10



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Acné :

LA TOMATE FRAÎCHE CONTRE LES BOUTONS



Vous ne parvenez pas à éliminer votre acné ?

■ Frotter sur le visage de la tomate toute fraiche.
■ Laisser sécher.
■ Nettoyer ma peau.

L'acné va d'abord bien diminué et ensuite disparu assez rapidement. cette expérience est donc certes lointaine mais elle a été très efficace.

HYDRATATION ET BEAUTÉ : la bonne cure



La silhouette

La prise de poids est souvent à l'origine des modifications disgracieuses de la silhouette. Or, cette prise, qui vient d'une alimentation trop abondante, peut être combattue par une cure d'eau. En buvant généreusement (plus de 2 litres par jour), on diminue les quantités d'aliments consommées et on fait disparaître les fausses sensations de faim. De plus, une bonne hydratation des tissus favorise l'activité des enzymes, donc la combustion des surcharges graisseuses entre autres.

La peau

L'eau est un constituant essentiel du revêtement cutané. La peau d'une personne de 70 kg contient en effet 9 litres d'eau. Cette eau est retenue par des molécules spéciales capables de fixer jusqu'à mille fois leur poids en eau. La déshydratation ainsi l'un des facteurs principaux de la perte de beauté et du vieillissement de la peau.

Lorsque la peau manque d'eau, elle devient terne, sèche, ridée et dépourvue d'élasticité. Elle perd sa fermeté et sa couleur. Des boutons y apparaissent facilement car les glandes sudoripares et sébacées éliminent mal les toxines et se congestionnent. Hydrater correctement sa peau en buvant suffisamment permet d'éviter toutes ces atteintes à la beauté de la peau, ou de les faire disparaître si elles sont déjà présentes.

Conduite de la cure

Pour perdre du poids, la cure consiste à boire de 2,5 à 3,5 litres d'eau par jour. Pour les soins de la peau, 2,5 litres d'eau par jour devraient suffire.

Eau utilisée : Eaux minérales ou de source faiblement minéralisées

Quantité

- 2,5 à 3,5 litres ou plus pour perdre du poids. La quantité de liquide est d'autant plus importante que le poids est élevé et que la personne mange beaucoup.

- 2,5 litres environ pour entretenir la beauté de la peau.

Durée de la cure : Pour être efficaces, ces cures doivent être poursuivies sur le long terme.

Un anti-âge naturel ou bio est plus efficace



Vrai !

La réponse à cette question relève du bon sens. Dans une crème anti-âge ou même simplement hydratante, la base de la formule est constituée d'huiles. Quelle différence avec la cosmétique conventionnelle ? En cosmétique bio et naturelle, l'utilisation d'huiles pétrochimiques est interdite. Une bonne nouvelle pour l'environnement mais aussi pour la peau car ces huiles (dites « minérales ») n'ont qu'un effet très superficiel sur la peau. Attention d'autres huiles sont aussi très utilisées dans tous les cosmétiques y compris bio alors qu'elles ne sont pas plus utiles à la peau : les huiles estérifiées et hydrogénées. Vérifiez que votre anti-âge est surtout composé d'huiles végétales. Les huiles végétales sont déjà des actifs en elles-mêmes : riches en acides gras, essentiels au bon fonctionnement de la peau mais aussi en vitamines E et A, indispensables dans un soin anti-âge. Associées à plusieurs actifs, leur présence permettra à votre crème anti-âge bio de n'en être que plus efficace !

LES TRAITEMENTS QUI VOUS VEULENT DU BIEN EN AUTOMNE



COIFFEUR, SOINS RÉPARATEURS EN PROFONDEUR

Que diriez-vous de confier votre tête à un coiffeur ? Au même titre que l'esthéticienne prend soin de notre peau, certains coiffeurs proposent des soins cabine pour bichonner vos cheveux. Après un diagnostic réalisé par microscope, le coiffeur conseille un protocole de soin basé sur des massages, la pause de masques et de sérums réparateurs.

Ça marche ? Assurément, les cheveux prennent un grand coup de frais. Seul bémol, le coût plutôt élevé de la prestation. Comptez environ 30 euros pour le bilan capillaire et plus de 100 euros de traitement…

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES, CURE DE CHOC

Souvent composées de levure de bière ou de provitamine B, les capsules agissent « de l'intérieur » pour stimuler l'enzyme responsable de la pousse des cheveux. Gros avantage, elles jouent à la fois sur la pousse du cheveu, le nombre et l'épaisseur. C'est a priori le traitement le plus complet. Ça marche ? Tout à fait, à condition d'être patiente. Les résultats ne sont visibles qu'après un peu plus d'un mois de traitement.

SOINS À DOMICILE, LE CHOIX SUR MESURE

Shampoing, masques, sérums, il existe aussi des traitements de pro pensés pour une utilisation à domicile. Avantage ? Ils permettent de calibrer les soins au plus juste. Cheveux dévitalisés, secs ou à tendance grasse, la réponse est dans le choix. Seule condition, prendre le temps de se bichonner et ne pas zapper les étapes.

Ça marche ? Oui si le traitement est respecté dans son intégralité !

Couscous Royal

Ingrédients :



– 6 courgettes moyennes
– 2 aubergines
– 600 g de carottes
– 1 botte de céléri branche
– 8 navets
– 4 oignons
– 1 boîte(1/4) de pois chiche
– 1 boîte(1/4) de tomates pelées
– 1/2 boîte de concentré de tomate
– 2 cuillères à café de paprika
– 2 cuillères à soupe de Ras el hanout
– 2 pistils de safran
– sel
– fleur de sel
– huile d'olive
– 6 ou 8 morceaux de collier d'agneau
– 1 gigot d'agneau
– 1 poulet
– 8 merguez
– 1 kg de semoule moyenne

Préparation :

Désosser le gigot d'agneau, le découper en cubes de 4 cm. Les mettre à mariner dans de l'huile d'olive et des herbes de provences pendant 1 heure.

Badigeonner le poulet d'huile d'olive et le recouvrir de fleur de sel, le faire cuire à la tourne broche dans le four pendant 1h à 1h30.

Eplucher tous les légumes et les oignons, les détailler en gros cubes.

Faire revenir les morceaux de collier dans le couscoussier à l'huile d'olive, les retirer et y mettre tous les légumes à revenir sauf les courgettes.

Couvrir d'eau, saler, y ajouter le concentré de tomate, les tomates pelées, le safran, le paprika, le Ras el hanout et les morceaux de collier.

Laisser mijoter le tout durant 1h à 1h30, ajouter les courgettes au bout de 30 minutes de cuisson et les pois chiches 20 minutes avant la fin de la cuisson.

Préparer la semoule en la faisant cuire à la vapeur dans le haut du couscoussier et en la roulant plusieurs fois, y ajouter du beurre à la fin.

Piquer les morceaux d'agneaux marinés sur des brochettes en alternant avec un ou deux morceaux d'oignons.

Les faire cuire au grill viande ou au barbecue.

Faire cuire les merguez au grill viande ou au barbecue.

Découper le poulet.

Servir le tout accompagné de harrissa(selon les goûts).

Brioche au lait

Ingrédients:



– 1 œuf
– 1 verre de sucre (150g)
– 1 verre de lait
– 1 verre d'eau de fleur d'oranger + eau
– 1 cube de levure boulangère (30g)
– 1 verre de beurre fondu + huile
– 2 c à c de sel
– 3 c à s de grains de sésame
– 1 c à s de grains d'anis
– Farine selon absorption (800g)

Décor et finition
– De l'œuf pour la dorure
– Grains de sésame

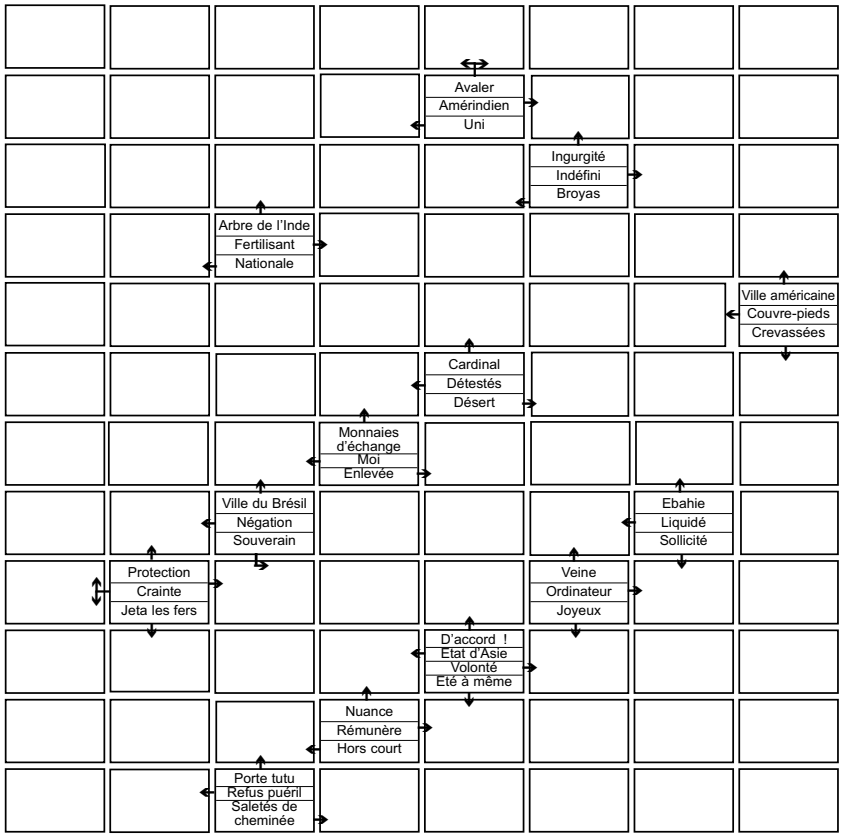
Les étapes:

1/ Battre l'œuf, le sucre et le sel, incorporer progressivement l'huile et le beurre fondu, la levure délayée dans l'eau puis le lait, continuer à fouetter jusqu'à l'obtention d'un appareil homogène. Ajouter les grains de sésame et d'anis puis la farine, bien pétrir l'ensemble jusqu'à obtention d'une pâte élastique et homogène. Couvrir et laisser reposer pendant au moins 15mn.

2/ Diviser la pâte en 20 à 25 parts égales, façonner des petites boules et les disposer sur des plaques en les espaçant. Aplatir légèrement les boules de pâte à la main et laisser fermenter dans un endroit tiède. Dorer les Krachel et les saupoudrer de grains de sésame.

3/ Préchauffer le four à 200°C, baisser la température à 180°C et enfourner les Krachel pendant 15 à 20mn.

Mots fléchés n° 3368



SOLUTION MOTS FLECHES N° 3367

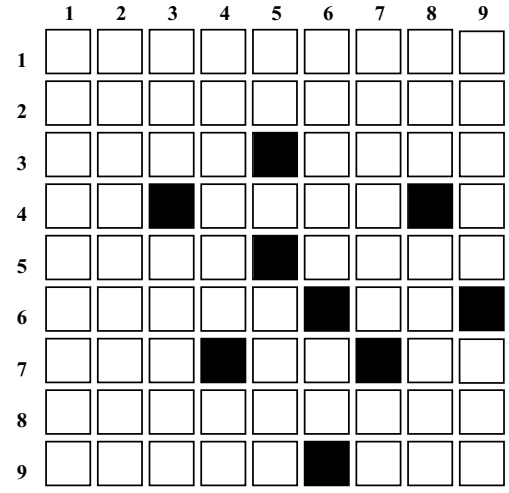
Horizontalement

– PILOTEE
BERET – RN
OR – PERIR
UMAR – ANA
LITEES – Y
EST – VASE
VERSE – CR
ESAU – AI –
R – PIEGES
SIESTE – K
EN – SENTI
SOLE – TAS

Verticalement

– BOULEVERSES
PERMISES - INO
IR – ATTRAPE – L
LEPRE – SUISSE
OTE – EVE – ETE –
T – RASA – AGENT
ERIN – SCIE – TA
ENRAYER – SKIS

Mots croisés 9/9 n° 3368



Horizontalement

1. Rendra sain – 2. Actions d'usiner sur une machine – 3. Abattue – Panoramas – 4. Rigolé – Pesa l'emballage – 5. Parti – Solipèdes – 6. Fermée – Agent de liaison – 7. Ne divulgua pas – Eté à même – L'or au labo – 8. Donnerais les couleurs de l'arc-en-ciel – 9. Très éprise – Venue parmi nous.

Verticalement

1. Qui a la propriété d'attirer – 2. Tache morale – 3. Exsude – Partager un terrain – 4. Os de poisson – Mémorisé – 5. Dans le vent – Rapière – 6. Désola – Ville de fouilles – 7. Reptile saurien – Pige – 8. Brame – Consolide – 9. Basé – Elimé.

SOLUTION N° 3367

Horizontalement

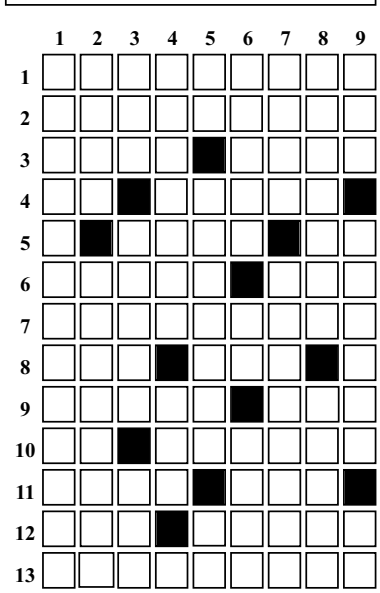
BLAFARDES
RATIBOISA
OGRESSE – U
CUIR – STAR
ANA – REER –
RAUQUE – RU
DI – UT – NES
ERRA – IOTA
RENIFLEES

Verticalement

BROCARDER
LAGUNAIRE
ATRIAU – RN
FIER – QUAI
ABS – RUT – F
ROSSEE – IL
DIETE – NOE
ES – ARRETE
SAUR – USAS



Mots croisés 9/13 n° 3368



Horizontalement

1. Débrouillées – 2. Neutre – 3. Abattre – Distincts – 4. Dans la gamme – Fournisseur de duvet – 5. Infus – Signe de soulagement – 6. Appuyée – Compagne d'Adam – 7. Rosacées – 8. Mont grec – C'est explosif – 9. Suite de noms – Homme avare – 10. Entre deux lisières – Genre – 11. Célèbre Troyen – Affaibli – 12. On ne le frappe plus – Fermer – 13. Relative à l'amour physique.

Verticalement

1. Guère ouvertes – 2. Vante – Séance du tribunal – 3. La première page – Boîtes à Moujiks – Ces hommes – 4. En forme de coque – Eminence du golf – 5. Sujet de Conversation – Aberrants – Démonstratif – 6. Femme stupide – Au goût du jour – On le passe par la tête – 7. Roi légendaire athénien – Niveau intermédiaire – 8. Empêchement – Aiguisé – 9. Possessif – Ne sait quel parti prendre – Avant la qualité.

SOLUTION N° 3367

Horizontalement

CARGAISON
AMERS – OBI
NOTA – ALTO
UNIVERSEL
L – NEVE – NO
ANE – INDUS
RE – OTEES –
– VE – EST – D
SECHE – ROI
TUAI – BURE
O – LEVAINS
UTE – ENTEE
TUEUR – ERE

Verticalement

CANULAR – STOUT
AMON – NEVEU – TU
RETINE – ECALEE
GRAVE – O – HIE – U
AS – EVITEE – VER
I – ARENES – BAN –
SOLS – DETRUITE
OBTENUS – ORNER
NIOLOS – DIESEE

SODUKU 197

Pour jouer au Soduku

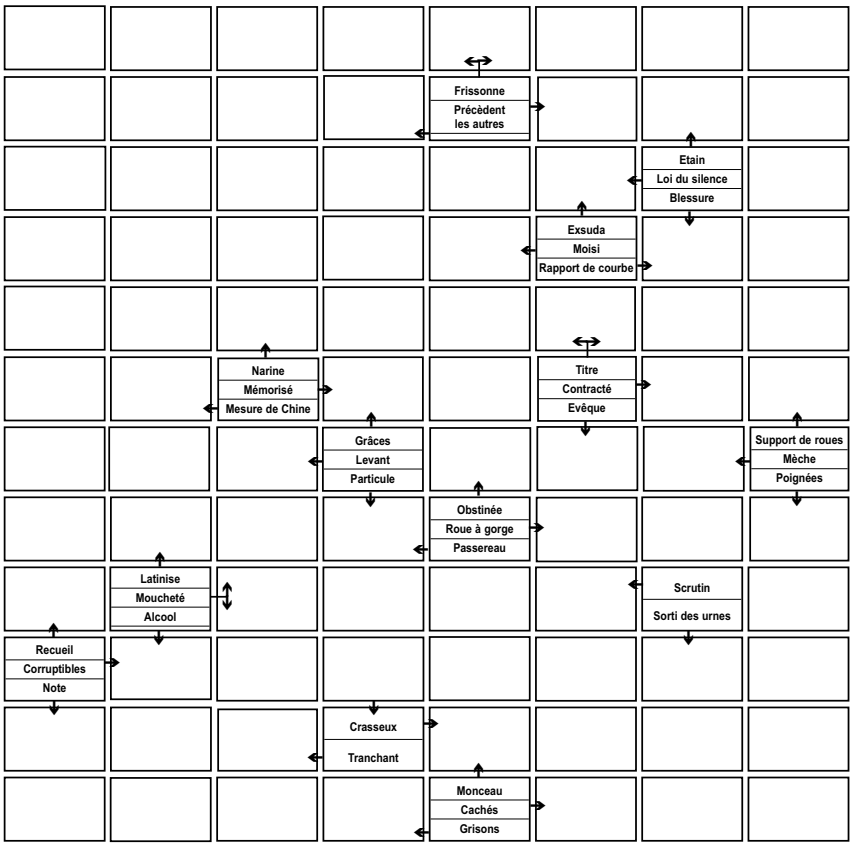
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5			9			1		
8					6		3	
			2	3				
	4	6			9		5	
3								1
	7		3			9	6	
				4	3			
	1		7					6
		7	6		8			4

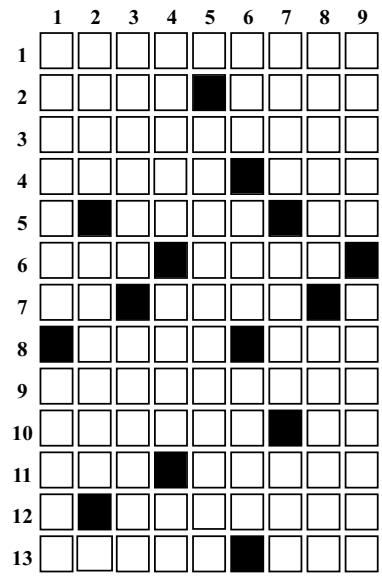
SOLUTIONS

6	2	4	3	1	8	7	5	9
1	3	7	9	4	5	6	2	8
5	8	9	2	7	6	1	3	4
8	4	2	6	9	7	5	1	3
9	5	6	1	3	2	4	8	7
7	1	3	5	8	4	9	6	2
3	9	8	4	6	1	2	7	5
4	6	5	7	2	3	8	9	1
2	7	1	8	5	9	3	4	6

Mots fléchés n° 3314



Mots croisés 9/13 n° 3314



HORIZONTALEMENT

1. Un peu aigres - 2. Enrobé - Parfois boîte à surprises - 3. Rappel - 4. Opinion favorable - Mets pour bétail - 5.- Tissu - Pronom personnel - 6. Se sert - Amaigri - 7. La sienne - Personnage très romantique - 8. Engagement - Pièce honorable - 9. Blatte - 10. Mince couche de mortier - Poussé à agir - 11. Guère - Aspirer par la bouche - 12. Frères ou flux - 13. Partie d'un théâtre - Trace de pied.

VERTICALEMENT

1. Exposés rapides - Champignons - 2. Veine qui arrive au cœur - Au Canada, terrain marécageux - 3. Met sous l'eau - Pas raide - 4. Tableau - Récépissé - Premier entier - 5. Dilettantisme - 6. Bouche-trou - Il porte des aiguilles - Boîte protectrice - 7. Lac américain - Positif - Pied d'un arbisseau - 8. Eléphantesque - Elle prend tout ce qu'il y a dans son champ - 9. Réaliste - Couds comme un chirurgien.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 3313

Horizontalement

CRAPULES
HALE - IDA
AB - RATAI
GILET - MN
ROESTI - T
ITS - ROSE
NE - RASE -
ERRAI - LA
- AORTE - R
- C - LESTEE
LIES - ROT
ERS - GENE

Verticalement

CHAGRINE - CLE
RABIOTERA - IR
AL - LES- ROLES
PERES - RARES -
U - ATTRAITS - G
LIT - IOS - ETRE
EDAM - SEL - EON
SAINTE - ARETE

SOLUTION N° 3313

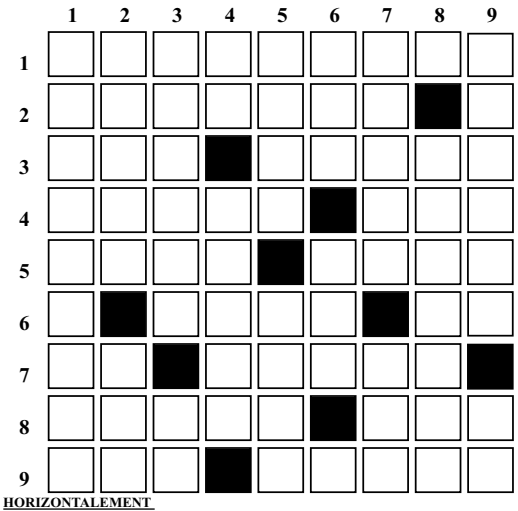
HORIZONTALEMENT

A - AVIDES - NOYE - ISSU
TUERIES - N
ETRENNEES
ENTENDS - AVERE
NI - REE - AMI - IN
SEIN - COMEDIEN
I - RICANE - ESSE
EVIER - CROSS - E
RASSUREES - UNS
DEPENSIER
IRONIE - VA
VERT - IRIS
E - TERNIES
RHONE - CRU
TA - DECA - R
ILES - ONCE
SES - AMERE
SESAME - OS

VERTICALEMENT

DIVERTISSANTE
ERE - HALEE - OUT
PORTO - ESSAYER

Mots croisés 9/9 n° 3314



HORIZONTALEMENT

1. Qui tire sur l'orangée - 2. En partant de ce qui est avant - 3. Peinture murale - Gâteau - 4. Evénements - Chevalier ambigu - 5. Allonge - Non façonné - 6. Etat d'Afrique - Note de musique - 7. Non plus - Petit rongeur - 8. Divaguer - Habille - 9. Il passe sous la porte - Reconnu.

VERTICALEMENT

1. Endommager gravement - 2. Pierre fine - Marchera - 3. Qui presse - Pouffé - 4. Condition - Vénéré - 5. Niais - Remisa - 6. Beau parleur - Difforme - 7. Remorquer - Ornement en forme d'œuf - 8. Virer - 9. Unau - Règle à suivre.

SOLUTION N° 3313

HORIZONTALEMENT

RAINURONS
ARMAS - COL
RABS - FUMA
INUSUEL - V
SY - ENRAIE
S - OSIRIS -
ILS - TARER
MASSE - EUE
ECUS - ESTE

VERTICALEMENT

RARISSIME
ARANY - LAC
IMBU - OSSU
NASSES - SS
US - UNITE -
R - FERRA - E
OCULAIRES
NOM - ISEUT
SLAVE - REE

SODUKU 143

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	1			6		5		
			2					7
9	6				1		3	
4						3		
	3	6			4		9	1
		2	6	9				
7			9				1	
		8			7	6		2
	5		3					



SOLUTIONS

7	1	9	4	2	8	5	6	3
6	2	5	1	3	9	8	4	7
3	4	8	7	5	6	2	9	1
9	5	1	6	4	7	3	8	2
2	6	4	5	8	3	1	7	9
8	3	7	2	9	1	6	5	4
5	9	2	3	6	4	7	1	8
1	8	6	9	7	2	4	3	5
4	7	3	8	1	5	9	2	6

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



18e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

Le CA Batna et l'USMBA misent sur le CABBA

Rien qu'à la lecture du programme proposé pour cette 18e journée on pourrait dire que l'issue de cette étape a toutes les chances d'engendrer un autre changement de décor en haut du tableau où l'O Médéa s'est installé en solo.



Cette journée, scindée en deux étapes, obligent les regards à se tourner vers le nouveau chef de file, l'Olympique de Médéa, qui sera en danger à Bordj Bou Arréridj. En effet, ce ne sera pas une tâche facile devants les Criquets pour conforter son nouveau statut et bien marquer son territoire. Le coach Sid-Ahmed Slimani et sa bande qui ne jurent que par l'accession cette saison auront fort à faire aujourd'hui lors du match avancé à Bordj Bou Arréridj où le CABBA (7e avec 24 pts) compte bien l'accrocher à son tableau de chasse et gagner davantage de galon. Un sérieux test pour les Visiteurs dans l'obligation de ne pas rentrer bredouilles, d'autant que leur dauphin, le CAB sera un plus à l'aise chez lui pour passer l'écueil de ce derby qui les opposera au CRB, Ain Fekroun, dos au mur déjà dans son costume de premier relégable.

Les Aurésiens, revigorés par leur succès synonyme de hold-up dans les dernières minutes à Skikda lors de la 17e journée partent avec les faveurs des pronostics pour rester sur le même tempo. L'USMBA l'ex-leader relégué à la troisième loge sera sur ses gardes en recevant la JSM Skikda, qui ne viendra pas en victime expiatoire mais bien pour se refaire une santé et pourquoi pas récupérer les trois points perdus à domicile face au CAB. El-Khedra en baisse de régime est tenue par l'obligation du résultat pourchasser le doute, rassurer son public et surtout de rester dans le wagon de tête.

Toutes ces rencontres concernant les trois premiers du classement général ne devraient pas faire de l'ombre à cette belle affiche, à Béjaïa entre outsiders, la JSMB et le PAC ou encore cet autre derby de l'Est qui opposera l'AS Khroub au MC El-Eulma. Au pied de Yemma Gouraya, les férus du beau jeu seront servis avec ces retrouvailles entre deux belles équipes partisanes du spectacle sur le rectangle vert, la JSMB locale (5e 25 pts) et son adversaire du jour, le Paradou AC (7e, 25 pts) qui monte en puissance, non sans forcer le respect là où le coach Cherif El-Ouezzani et ses jeunes loups passent. Les Béjaouis revenus avec un bon match nul réalisé à Aïn Fekroun, devront sortir le grand jeu devant un adversaire de taille qui a beaucoup d'arguments à faire valoir depuis qu'il a retrouvé sa vitesse de croisière et ambitionne sérieusement de bouleverser la hiérarchie. On suivra également ce beau derby de l'Est entre l'AS Khroub et le MC El-Eulma, logés à la même enseigne à la 8e place pour 22 pts chacun. Les Khroubis, auteurs d'une belle victoire à Bou Sâada, feront tout pour rester sur la même dynamique aux dépens d'une formation de Babya qui souffle le chaud et le froid. Le MC Saïda, ressuscité quelque peu par sa victoire chez la lanterne rouge, l'USMM Hadjout, devrait logiquement faire le plein en recevant l'OM Arzew, qui va de mal en pis. L'ASO, loin d'avoir abdiqué pour une place sur le podium final malgré sa défaite contre le PAC, lors de la dernière journée n'aura qu'une simple formalité à remplir pour se relancer. Enfin, l'US Chaouia tombeur de l'USMBA, partira avec les faveurs des pronostics pour une autre promotion aux dépens du dernier de la classe, l'USMM Hadjout, déjà les deux pieds en enfer.

S. S.

JEUDI 14H00 :

Stade 20-Août 55 (B.B. Arréridj) : CABBA – OM

Vendredi à 15 h:

Stade du 24-Février (Bel Abbès) : USMBA – JSMS

Stade Zerdani Hassouna O.E.Bouaghi USC – USMMH

Stade OPOW (Mecheria): MCS – OMA

Stade Abed-Hamdani (El-Khroub) : ASK – MCEE

Stade Boumezreg (Chlef): ASO – ABS

Stade de l'Unité Maghrébine (Béjaïa) : JSMB – PAC

Stade Seffouhi (Batna) : CAB – CRBAF

SPORTS COLLECTIFS (HANDBALL-BASKETBALL-VOLLEYBALL) :

Annulation de la menace de boycott, l'article 6 gelé

CETTE DECISION a été prise à l'issue de la réunion qui s'est tenue ce mardi entre les responsables de clubs contestataires et le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, pour réclamer la suppression ou le gel de l'article 6 du décret exécutif N 15-74 du 26 février 2015.» Le ministre de la Jeunesse et des Sports a été attentif à nos doléances et a décidé de geler l'article 6 ainsi que la création d'une commission mixte, MJS-représentants de clubs, pour trouver un terrain d'entente et une formule adaptée à la situation.», a précisé le même responsable.L'article 6, applicable à partir de février prochain, prévoit des sanctions pénales contre chaque responsable de club qui verserait des indemnités à un athlète. «La plupart des athlètes sont des étudiants et ces indemnités leur permettent de subvenir à leurs besoins. Avec cet article, beaucoup d'athlètes qui sont les acteurs concernés, vont arrêter leur carrière.», avait regretté Benalioua.

8es DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE 2016

Désignation des terrains

LA COMMISSION chargée de l'organisation de la coupe d'Algérie a rendu public hier, sur le site de la Ligue nationale professionnelle les terrains devant abriter le tour des 8es de finale. Le tour en question est prévu en trois journées. Cela commencera Jeudi à Sétif par la confrontation entre le l'ES Sétif et le RC Arbâa, finaliste malheureux de la dernière édition face au MO Béjaïa. Le lendemain, soit vendredi, les regards seront tournés vers Relizane pour l'autre affiche entre pensionnaires de la Ligue 1, à savoir le RC Relizane et le MC Alger. Non loin de là, à Sidi Bel Abbès, El-Khedra locale tentera l'exploit face à la surprise du championnat de Ligue 1 Mobilis cette saison en l'occurence , le DRB Tadjenanent. A Mascara, l'un des rescapés de ce tour, l'ARB Ghriss de l'inter régions Centre-Ouest défiera le CRB Aïn Fekroun. La troisième étape est programmée pour samedi avec deux matchs le premier à Tébessa, où l'autre invité-surprise de ce tour, l'UST local, tombeur de l'USMBlida, reçoit l'USM Harrach. Enfin, les regards seront bien sûr tournés vers le stade de Dar El-Beïda, où le cendrillon, le RA Aïn Defla, se rendra sans complexe pour tenter l'impossible devant le Paradou AC.

S. S.

PROGRAMME :

Jeudi 18/02/2016 à 16H00

Sétif (08-Mai 45) : ES Sétif-RC Arba

Vendredi 19/02/2016 à 15H00

Relizane (Zoughari Tahar) : RC Relizane – MC Alger

Bel Abbès (Stade du 24-Février) : USMB Abbès – DRB Tadjenanent

Mascara (Aoued Meflah) : ARB Ghriss – CRBA Fekroun

Samedi 20/02/2016 à 14H30

Tébessa (OPOW) : US Tébéssa –USM Harrach

Samedi 20/02/2016 à 15H00

Maghnia (Frères Nouali) : ASB Maghnia – HB Chelghoum-Laïd

Dar El-Beïda (Frères Benrabah) : Paradou AC – RA Ain Defla

Béjaïa (Unité Maghrébine : MO Béjaïa – NA Hussein Dey

BASKET / SUPER-DIVISION «A» (MISE À JOUR) :

ABS-GSP et USMB-USS le 9 février (CNC)

LES MATCHS AB Skikda - GS Pétroliers et USM Blida -US Sétif se joueront le mardi 9 février pour le compte de la mise à jour du calendrier de la Super-Division «A» de basketball, a-t-on appris mardi auprès de la Commission nationale des compétitions (CNC).Le match AB Skikda - GS Pétroliers, de la phase aller, a été reporté suite à «un problème d'arbitres», tandis que la rencontre USM Blida - US Sétif ne s'était pas jouée le 9 janvier dernier, pour le compte de la 13e journée, suite à «l'absence de l'appareil des 24 secondes». «C'est l'USMB qui reçoit l'USS, mais puisque le match initial a été reporté pour absence de l'appareil des 24 secondes, la réglementation exige que cette rencontre soit rejouée chez l'adversaire». Le GS Pétroliers compte un 2e match en retard, contre le CRB Dar El Beïda, pour le compte de la 16e journée, mais «sa date n'a pas encore été fixée».

RAFLE ET BILLARD - CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE :

El Khroub abrite les deux compétitions aujourd'hui et demain

LES CHAMPIONNATS d'Algérie de rafle (hommes et dames) et billard (hommes) auront lieu jeudi et vendredi à la salle omnisports Sedrati-Ismail Ahmed-Chetoui d'El Khroub (Constantine).En rafle, la compétition regroupera les athlètes de quinze (15) clubs et quatre ligues, alors qu'en billard, seize joueurs représentant six clubs et deux ligues. Organisés par la FARB, en collaboration avec l'office des sports, de la culture, des loisirs et du tourisme d'El Khroub (Oscult), les deux championnats devraient connaître des parties «relevées», avec la participation des meilleurs joueurs et joueuses nationaux, selon l'instance fédérale. En rafle, la compétition concernera les clubs suivants : TR Sétif et OFM Sétif, ASBC Constantine, GSBA, Assala et JSFT (Sidi Bel-Abbès), El Rayane et l'US Biskra, El Amel Barika (Batna), Crap Alger, JSMA, Forsane BB, Panoramic, CRBH et NAR Alger ainsi que les ligues de Mostaganem, Skikda, Chlef et Blida. En billard, le championnat drainera les joueurs des clubs de : Oa3 Arzew, GSBA et MS Bel-Abbès, TR Sétif, Kawakeb Courbet (Oran) et ASB Constantine ainsi que les ligues de Batna et d'Alger.

NATATION/ MEETING INTERNATIONAL DE GENÈVE:

Sept médailles dont deux en or pour les Algériens

Les nageurs et nageuses algériens ont remporté six médailles dont deux en or, au meeting international de natation de la ville de Genève (Suisse), toutes catégories, qui s'est déroulé du 22 au 24 janvier, avec la participation d'une vingtaine de pays. Présente avec sept athlètes dont trois filles, la natation algérienne «s'est bien comportée», estime le directeur des équipes nationales (DEN), Abdelkader Kaoua. Les deux médailles en vermeil ont été obtenues par Medjahed Nessrine (100 papillon) et Siar Abderrezak (100 m brasse).Pour sa part, le jeune Ramzi Chouchar, récent recordman d'Algérie du 1500 m NL, s'est offert l'argent (400 m 4 nages).Les autres médailles algériennes ont été l'œuvre de Khendriche Lounis (bronze au 200m papillon) et Samar Khacha, deux bronzes (200m papillon et 400m nage libre).

HORAIRES DES

ANNABA	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
	05:58	12:42	15:29	17:55	19:17

CONSTANTINE	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
	06:02	12:47	15:35	18:00	19:22

ALGER	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
	06:16	13:01	15:48	18:14	19:36

OUARGLA	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
	06:04	12:52	15:48	18:14	19:31

CHLEF	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
	06:23	13:08	15:56	18:22	19:43

MOSTAGANEM	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
	06:28	13:13	16:02	18:27	19:48

ORAN	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
	06:30	13:16	16:05	18:31	19:51

HANDBALL- CAN-2016
L'ALGÉRIEGAGNE ET VA EN DEMI-FINALES

La sélection algérienne de handball (messieurs) s'est qualifiée hier pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations-2016 (CAN-2016) qui se déroule en Egypte (21-30 janvier) après sa victoire sur son homologue de la RD Congo par 34 à 25 (mi-temps :16-13), en quarts de finale. En demi-finales prévues vendredi, le sept algérien sera opposé à son homologue tunisien qui s'est qualifié aux dépens du Cameroun (24-20). Les demi-finales, match de classement (3e place) et finale ont été programmés respectivement pour vendredi et samedi. Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du Monde 2017 en France.

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5384- JEUDI 17 RABIE E'THANI 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

	Max	Min
Alger	21°	6 °
Oran	20°	8°
Constantine	20°	3°
Ouargla	20°	4°

RECHERCHÉS PAR LEURS FAMILLES DEPUIS DES SEMAINES

Mystérieuse disparition de 17 harraga

Dix-sept harraga sont portés disparus depuis des semaines. Leurs familles s'inquiètent de jour en jour. Des informations anonymes parvenues à ces familles désespérées signalent que leurs enfants, tous des jeunes dont l'âge varie entre 18 et 25 ans, se trouvent dans les geôles tunisiennes.



Depuis plus de deux semaines, c'est le va-et-vient de ces parents de harraga qui sont qui un père, qui une mère, qui un frère ou une sœur, sollicitant des informations auprès du consulat général de Tunisie basé à Annaba. Reçus une première fois par un attaché consulaire de Tunisie sans avoir décliné ses fonctions officielles, et après les avoir écoutés en moins de trente minutes, il leur promettra de faire au plus vite des recherches auprès des services de sécurité tunisiens. Depuis, plus rien. Et c'est à juste raison que les familles de ces disparus provenant des wilayas d'El-Tarf, de Jijel, d'Oum El-Bouaghi et d'Annaba, suite à leurs doléances auprès de la représentation consulaire tunisienne à Annaba, reviennent chaque jour pour tenir un sit-in devant ce même lieu en espérant avoir des nouvelles de leurs proches. Jusqu'à hier, toujours rien, aucune nouvelle. Une mère de famille rencontrée aux abords du consulat de Tunisie nous dira, dans un souffle de désespoir : «Je sais que mon fils est vivant et se trouve dans une prison tunisienne». A la question : « Qui vous dit que votre fils se trouve dans une prison tunisienne ?», elle me répondit : «C'est mon cœur qui me le dit et pour vous montrer que c'est vrai, pourquoi le consulat tunisien, depuis des semaines n'arrive pas à nous donner des réponses ? (…) on veut bien savoir si nos enfants sont morts ou en vie (…) en vie nous serons heureux, morts au moins on fera notre deuil». Un grand-père d'un de ces harraga, originaire d'El-Tarf, qualifiera ces disparitions d'«affaire vraiment sombre tant que la mer, depuis le 31 décembre dernier, n'a rejeté aucun cadavre». Pour rappel, les 17 candidats à l'émigration clandestine avaient pris la mer dans la nuit du 31 décembre à partir de la plage de Sidi Salem, daïra d'El-Bouni. Selon des anciens harraga, notoirement connus à Annaba, l'«hypothèse que le 17 disparus se trouvent dans une prison tunisienne tient la route, car devant la situation sécuritaire alarmante que traverse la Tunisie, il se pourrait que les services de sécurité de ce pays procèdent à des enquêtes poussées». Pour l'instant, faute d'éléments de réponse, la colère et la consternation sont visibles sur les visages de ces parents qui ne comptent pas abandonner leur protestation devant la représentation diplomatique tunisienne.

Nabil Chaoui

RÉFÉRENDUM D'AUTODÉTERMINATION AU SAHARA OCCIDENTAL

L'UA souligne l'importance de fixer une date

L'UNION AFRICAINE (UA) a appelé de nouveau à fixer une date pour l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental, soulignant l'importance de relancer les efforts pour parvenir à une solution au conflit sahraoui, qui perdure depuis quatre décennies. Dans leurs recommandations sanctionnant les travaux de la 31e session ordinaire, des délégués permanents de l'Union africaine (UA), qui s'est tenue cette semaine au siège de l'UA à Addis-Ababa, les participants ont exhorté l'ONU à fixer une date pour la tenue du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Dans son rapport annuel sur la situation au Sahara occidental, la présidente de la commission de l'UA, Dlamini Zuma, a relevé l'«absence de progrès dans la recherche d'une solution au conflit qui perdure depuis quatre décennies». Elle a rappelé, dans ce sens, que l'UA avait appelé, lors de sa session ordinaire qui s'est tenue en juillet 2015, l'Assemblée générale de l'ONU à fixer une date pour l'organisation du référendum d'autodétermination afin de relancer le processus de paix.
Le Conseil de paix et de sécurité avait également réitéré cet appel lors de sa session organisée le 26 septembre 2015. Dans son rapport adopté par les participants à cette session, Mme Zuma a estimé nécessaire de relancer les efforts pour sortir de l'impasse et parvenir à une solution conforme à la légalité internationale.
Concernant l'examen du rapport du comité technique chargé de l'immigration et des réfugiés, présidé par la République arabe démocratique sahraouie (RASD), les délégués des pays membres ont évoqué les derniers développements de la situation humanitaire dans les camps des réfugiés à la suite des intempéries qui ont marqué la région. Le rapport a évoqué les décisions du dernier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA et celles de l'ONU concernant le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

S. N.

INCENDIE DANS UN SERVICE DE PÉDIATRIE À SÉTIF
72 enfants malades évacués

UN INCENDIE s'est déclaré hier dans un magasin de stockage de matériels réformés situé près du service de pédiatrie de l'ancien hôpital Mère-Enfant de Sétif, nécessitant le transfert de 72 jeunes malades dans un autre bâtiment de la structure, a-t-on constaté.
Aucun blessé n'est à déplorer, même si une dizaine de malades, incommodés par les fumées dégagées par l'incendie, ont été rapidement pris en charge par les équipes médicales sur place.
Les éléments de la protection civile de l'unité principale de Sétif qui se trouve à quelques centaines de mètres de l'hôpital, ont été dépêchés sur les lieux et ont pu maîtriser le feu et éviter tout risque de propagation. Selon le directeur général du centre hospitalo-universitaire (CHU), Noureddine Belkadi, il s'est agi d'un «début d'incendie dont les causes restent pour le moment indéterminées». Se félicitant du fait qu'il n'y ait eu aucun blessé, ce responsable, affirmant également que le déplacement des petits malades s'est effectué «rapidement et sans incident», a indiqué que tout rentrerait dans l'ordre «d'ici à dimanche prochain».

APS

HADJ 2016
Les inscriptions pour le tirage au sort débutent aujourd'hui

LES INSCRIPTIONS pour participer au tirage au sort pour le pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam, au titre de l'année 2016, débuteront aujourd'hui sur le site Internet du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a annoncé le ministère dans un communiqué. «Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales porte à la connaissance des citoyennes et des citoyens désirant participer au tirage au sort pour le pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam, au titre de l'année 2016, que les inscriptions débuteront ce jeudi 28 janvier 2016 sur son site Internet : (www.interieur.gov.dz)», a précisé la même source. «L'inscription s'effectue directement en renseignant le formulaire mis à leur disposition sur le site Internet pour toutes personnes âgées de 19 ans et plus», a ajouté le communiqué.
L'opération d'inscription en ligne est ouverte «à toutes heures, tous les jours de la semaine», a fait savoir le ministère, précisant que «l'inscription peut également être effectuée dans la commune de résidence ou toute autre commune du territoire national, en précisant la commune de résidence, et ce durant les jours ouvrables et horaires administratifs habituels». «La clôture des inscriptions est fixée au jeudi 25 février 2016, et le tirage au sort se déroulera le samedi 05 mars 2016», conclut le communiqué.

R. N.

LA SOLUTION «CONTRÔLE PARENTAL» DE MOBILIS
Profitez de l'internet en toute sécurité

SOUCIEUSE du bien être de ses clients et de la sécurité des enfants utilisateurs de l'internet mobile sur son réseau, Mobilis, annonce le lancement de son nouveau service « Control Parental ». Une solution internet, qui permet aux parents d'accompagner et de protéger pas à pas leurs enfants, avec une assistance maximale, des contenus inappropriés du web. Les clients prépayés « Mobtasim », pourront ainsi activer le service, en utilisant simplement la formule *600#, et choisir les pass internet qu'ils souhaitent contrôler.
La solution « Control Parental » de Mobilis, permet de :
- Bloquer les contenus de certains URL.
- Bloquer l'utilisation de certains réseaux sociaux, des services de chat et des messageries instantanées ou encore le téléchargement de nouvelles applications.

A travers ce nouveau service, Mobilis, confirme son engagement à être toujours proche et à l'écoute de ses clients, en répondant mieux à leur besoins et en procurant une totale protection aux enfants des dangers d'Internet en toute tranquillité.

TRAINS DE GRANDES LIGNES
La SNTF lance la réservation par Internet

LA SOCIÉTÉ nationale des transports ferroviaires (SNTF) mettra en place, à partir du 28 janvier en cours, un nouveau titre de transport exclusivement pour les trains de grandes lignes permettant une réservation par Internet, a-t-elle annoncé, hier, dans un communiqué.
Mis en place à titre d'essai, ce système entre dans le cadre de la modernisation et l'amélioration des prestations de la SNTF, a-t-elle indiqué. Cette opération, qui sera mise en oeuvre progressivement, sera appliquée, en premier lieu, au niveau des deux gares-pilotes d'Agha (Alger) et d'Oran assurant les trains intervilles ouest, avant d'être généralisée à l'ensemble des gares au niveau national.
Le nouveau service permettra à la clientèle «de bénéficier des multiples facilitations accordées par la réservation en ligne et de recueillir auprès des gares toute information à même de répondre à ses attentes», a précisé le communiqué. Ainsi, le client peut, entre autres, obtenir la réservation en ligne de son billet en temps réel sur le site web de la SNTF (www.sntf.dz).

F. N.